



Diversité des expressions culturelles

4 IGC

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Distribution limitée

CE/10/4.IGC/205/10A
Paris, le 26 octobre 2010
Original : français

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Quatrième session ordinaire
Paris, Siège de l'UNESCO
29 novembre - 3 décembre 2010

Point 10A de l'ordre du jour provisoire : Mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)

Conformément aux orientations que le Comité a adoptées dans sa Décision 3.IGC 5, ce document présente un projet de budget prévisionnel de l'année 2011, le rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du Fonds et les recommandations du Panel d'experts suite à l'évaluation des projets présentés en 2010 dans le cadre du Fonds.

Décision requise : paragraphe 28

1. A sa troisième session ordinaire (décembre 2009), le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ci-après dénommé « le Comité ») a adopté la Décision 3.IGC 5 afin de rendre opérationnel le Fonds international pour la diversité culturelle (ci-après dénommé « le Fonds ») en 2010. Par cette décision, le Comité a adopté le calendrier prévisionnel de la phase pilote (2010-2012) ainsi que le budget de l'année 2010. Il a également nommé un panel de six experts, et six experts suppléants, pour évaluer les demandes présentées au titre du Fonds et faire des recommandations au Comité.

2. Le Comité a également décidé que 70 % du montant disponible dans le Fonds au 1^{er} juillet 2010 serait alloué à la phase pilote (2010-2012), que le budget respectera un ensemble d'orientations et qu'il pourrait être révisé à sa quatrième session ordinaire, le cas échéant, en fonction du montant des contributions au Fonds et du nombre de demandes d'assistance. Le Comité a, en outre, demandé à la Directrice générale de lancer un appel à contributions à toutes les parties prenantes à la Convention.

3. A cet égard, la Directrice générale a adressé le 15 mars 2010 aux délégations permanentes, aux commissions nationales et aux points de contact nationaux des Parties à la Convention une lettre appelant les Parties à verser une contribution au Fonds équivalente à 1% de leur contribution totale à l'UNESCO. Cet appel à contributions a été diffusé sur le site Web de la Convention et sera envoyé chaque année. Le 11 mai 2010, le Secrétariat de la Convention a envoyé aux Parties un courrier électronique faisant état des contributions reçues à cette date pour le Fonds indiquant que seulement deux nouvelles contributions avaient été reçues depuis mars. Suite à ce deuxième appel, quatre Parties ont envoyé une contribution au Fonds (au 1^{er} juillet 2010). Depuis, des contributions ont été versées par quatre Parties (au 26 octobre 2010).

4. A cette session, le Comité doit :

- (i) examiner le projet de budget prévisionnel de la phase pilote (2010-2012) conformément aux orientations qu'il a adoptées dans sa Décision 3.IGC 5 ;
- (ii) examiner le projet de budget prévisionnel de l'année 2011 ;
- (iii) prendre note du rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du Fonds ;
- (iv) examiner les recommandations du panel d'experts et approuver les demandes de financement présentées pour le Fonds en 2010 ;
- (v) adopter le projet de Décision 4.IGC 10A relative à l'adoption du projet de budget prévisionnel de la phase pilote, à l'adoption du projet de budget de l'année 2011 et à l'approbation des demandes de financement présentées pour le Fonds en 2010.

(i) Projet de budget prévisionnel de la phase pilote (2010-2012)

5. Un état financier du Fonds est présenté à l'Annexe I. Au 30 juin 2010, le montant des contributions créditées sur le code budgétaire du Fonds s'élevait à **2 618 930,71 US \$** incluant les intérêts.

6. L'Annexe II présente un projet de budget prévisionnel pour la phase pilote (2010-2012) qui se compose de trois tableaux. Le **Tableau A** présente le montant disponible dans le Fonds au 30 juin 2010 (2 618 930,71 US\$) et le total des fonds alloués à la phase pilote (1 833 251 US\$). Ce dernier montant est ventilé conformément à la Décision 3.IGC 5 : 82% pour les demandes de financement (1 503 266 US\$) et 18% pour les coûts fixes (329 985 US\$).

7. Le **Tableau B** montre la ventilation des *coûts fixes* pour la phase pilote, y compris le budget alloué pour l'évaluation des demandes de financement par le panel d'experts. Il est proposé d'augmenter de 50% le montant de cette provision car celui alloué en 2010 s'est avéré insuffisant. En effet, en raison des fluctuations du taux de change, du nombre important de demandes admissibles (183) reçues en 2010 et que chaque demande doit être évaluée par deux experts, une surcharge de travail extraordinaire a pesé sur les experts et le coordinateur pour accomplir leur tâche dans une période de temps très courte. Comme il est probable que le nombre de projets admissibles augmentera d'année en année, le Secrétariat propose que la provision pour l'évaluation des demandes de financement par le panel d'experts soit de 60 000 US\$.

8. Un autre coût fixe découle de l'assistance participative. Celle-ci concerne les frais de participation aux réunions des organes de la Convention des experts gouvernementaux des pays les moins avancés (PMA), membres du Comité, qui en font la demande (paragraphe 6.4.2 des Orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds international pour la diversité culturelles (ci-après dénommées « les Orientations »)). Le Secrétariat propose une provision de 25 000 US\$ pour 2011, soit le défraiement d'experts pour la cinquième session du Comité et pour la troisième session de la Conférence des Parties. Etant donné que le Comité sera renouvelé pour moitié lors de la troisième session de la Conférence des Parties, le Secrétariat propose également une provision de 25 000 US\$ pour 2012 au cas où des Etats membres du Comité fassent partie des PMA et qu'il faille assurer leur participation à la sixième session du Comité.

9. Parmi les coûts fixes, figurent également les frais de participation d'organismes publics ou privés ou des personnes physiques qui pourraient être invités par le Comité à participer à ses réunions en vue de les consulter sur des questions spécifiques conformément à l'article 23.7 de la Convention et au paragraphe 6.4.1 des Orientations. Le montant proposé par le Secrétariat s'élève à 10 000 US\$ pour 2011 et 2012, ce qui revient à assurer le défraiement de deux experts par année si le Comité en décide ainsi.

10. Enfin, le Tableau B indique le montant de l'évaluation en 2012 des programmes/projets financés ainsi que celle des mécanismes et de la gestion de la phase pilote prévue par les paragraphes 5 et 17 des Orientations. Il est proposé que le budget alloué soit augmenté à 35 000 US\$ (au lieu de 25 000 US\$ tel que prévu dans le document CE/09/3.IGC/211/5) compte tenu du grand nombre de demandes de financement reçues.

11. Le **Tableau C** concerne le budget pour les *demandes de financement*. Conformément à la Décision 3.IGC 5, la ventilation se fait de la manière suivante : 60% pour le financement des programmes/projets, 20% pour l'assistance préparatoire et 2% de réserve pour des programmes/projets relatifs aux situations spéciales telles que prévues par les articles 8 et 17 de la Convention. Ces montants ont été provisoirement répartis à parts égales pour l'année 2011 et 2012, soit 499 978 US\$ pour le financement des programmes/projets, 166 659 US\$ pour l'assistance préparatoire et 16 666 US\$ pour les projets relatifs aux situations spéciales.

12. Comme indiqué dans sa Décision 3.IGC 5, il appartient au Comité de décider de réviser à sa quatrième session ordinaire, le cas échéant, le budget de la phase pilote, en fonction du montant des contributions au Fonds et du nombre de demandes d'assistance.

(ii) Projet de budget prévisionnel de l'année 2011

13. Au terme du paragraphe 8 des Orientations, le Comité établit à chaque session, en fonction des ressources disponibles dans le Compte spécial, le budget qui sera alloué à chaque type d'assistance. Le montant des ressources qui sera alloué à chaque type d'assistance est subordonné à la décision du Comité de réviser ou non au cours de la présente session le budget de la phase pilote, en fonction du montant des contributions au Fonds et du nombre de demandes d'assistance.

14. Un projet de budget prévisionnel pour l'année 2011 est présenté en Annexe III et est structuré conformément aux orientations adoptées par le Comité dans sa Décision 3.IGC 5. Dépendamment des recommandations du panel d'experts et des décisions du Comité, les coûts fixes s'élèveraient à 109 993 US\$, le montant des demandes de financement serait de 683 303 US\$ et les frais de soutien seraient de 79 330 US\$, soit un budget prévisionnel de 872 626 US\$ pour l'année 2011.

(iii) Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre du Fonds

15. Le Fonds a pour objet de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement qui sont Parties à la Convention. Il n'y a cependant aucune convention établie au sein du système des Nations Unies pour la désignation des pays « développés » et « en développement ». Par conséquent, le Secrétariat, après consultation de l'Office des normes internationales et des affaires juridiques, a établi la liste des Etats éligibles à soumettre des demandes au Fonds sur la base de la liste officielle de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) des économies en développement, des économies les moins avancées et des économies en transition. Cette liste a été diffusée le 15 mars auprès des commissions nationales des Etats Parties à la Convention et qui sont éligibles au FIDC avec copie aux délégations permanentes, points de contact des Parties à la Convention ainsi qu'aux bureaux hors Siège dans le cadre du lancement du Fonds. Elle a été mise à jour en mai 2010 pour inclure les pays qui avaient entre temps ratifié et a été mise en ligne sur le site Web de la Convention. Le Secrétariat de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) utilisera également cette liste à partir de cette année.

16. Le 5 février 2010, le Secrétariat a organisé une téléconférence avec les six membres du panel d'experts du Fonds nommés par le Comité en décembre 2009, qui a été ouverte par la Présidente de la quatrième session du Comité. L'objectif de cette séance de travail était d'offrir aux experts l'opportunité de désigner leur coordonnateur, de clarifier leur plan de travail et échéancier, et de préciser les critères d'évaluation. Depuis cette rencontre, les membres du panel sont restés en contact par voie électronique, la copie de leur correspondance a été envoyée au Secrétariat. D'autre part, le 19 février, à la demande des membres du panel, le Secrétariat a finalisé lors d'une séance de travail avec le coordonnateur le formulaire de demande d'assistance.

17. Une lettre du 15 mars 2010 annonçant le lancement du Fonds accompagnée d'un kit d'information a été envoyée par voie électronique aux commissions nationales des Etats Parties à la Convention et qui sont éligibles au FIDC avec copie aux délégations permanentes et points de contact des Parties à la Convention ainsi qu'aux bureaux hors Siège. Cette lettre rappelait aux commissions nationales que les requêtes complétées devaient parvenir au Secrétariat de la Convention avant le 30 Juin 2010 (à minuit, heure de Paris). Les commissions nationales ont également reçu cette lettre et ce kit d'information sur le Fonds en version imprimée pour faciliter la distribution des documents aux personnes n'ayant pas accès à Internet. Ce kit comprenait les documents suivants relatifs à l'appel à projets :

- une note explicative destinée à aider les demandeurs à formuler leurs propositions et à remplir le formulaire de demande ;
- un calendrier pour la présentation, le traitement et l'approbation des demandes de financement ;
- deux formulaires de demande distincts (financement de projet et d'assistance préparatoire) ;
- une liste des Etats qui sont Parties à la Convention et qui sont éligibles à un soutien du Fonds ;
- une description du rôle des commissions nationales pour l'UNESCO des Etats Parties bénéficiaires tel que défini par le Comité ;

- le formulaire d'examen que les commissions nationales doivent remplir pour chaque projet présenté. Ce formulaire a pour but de s'assurer de la pertinence des projets, de leur conformité avec les besoins du pays, et vérifier qu'ils ont fait l'objet de consultations entre les parties conformément au paragraphe 15.1 des Orientations.

18. Le 3 mai 2010, le Secrétariat a envoyé une lettre de suivi aux commissions nationales, aux points de contact des États qui sont parties à la Convention et qui sont admissibles au Fonds et aux bureaux hors Siège de l'UNESCO concernés. Cette consultation avait pour objectif de mieux comprendre les défis rencontrés au niveau national dans le cadre du processus de soumission des demandes¹.

19. Le Secrétariat de la Convention a également encouragé les organisations internationales non gouvernementales (OING) à présenter des demandes pour le Fonds et à mobiliser leurs réseaux.

20. Toutes les informations relatives au Fonds ont été mises en ligne dans une section entièrement consacrée au Fonds sur le site web de la Convention, y compris : une fiche d'information sur le Fonds, les orientations sur son utilisation, une note explicative sur le Fonds, les formulaires de demande, ainsi qu'un calendrier pour le processus de soumission, de traitement et d'approbation des demandes. Des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le Fonds ont également été données et sont régulièrement mises à jour (voir : <http://www.unesco.org/new/en/unesco/themes/2005-convention/questions-on-the-fund/>).

21. Le nombre total de demandes de financement reçues par le Secrétariat au 30 juin 2010 s'est élevé à 254. 18 ont été reçues après la date limite. Suite à l'évaluation technique de ces demandes, 183 ont été jugées admissibles, pour un total de plus de 26 millions US\$. Les demandes non admissibles étaient motivées notamment pour des dossiers incomplets et/ou l'absence du formulaire de la commission nationale ou de lettres d'appui d'un Etat partie bénéficiaire dans le cas des OING. Ci-dessous quelques chiffres sur les demandes reçues :

- des demandes ont été reçues de 57 pays (76 pays étaient éligibles) et 9 OING ;
- le montant le plus élevé demandé au Fonds a été de 2 560 421 US\$. En revanche le montant le plus modeste a été de 1 500 US\$;
- le nombre de requêtes présentées par un pays varie de 1 à 26 ;
- 32% des demandes ont été soumises par des Etats Parties ; 68% par des OING, ONG, ou représentants de groupes vulnérables et d'autres groupes sociaux ;
- 91% des demandes soumises concernent des projets/programmes, tandis que 9% concernent l'assistance préparatoire ;
- 57% des demandes ont été présentées en français et 43% en anglais ;
- la représentation des demandes se présente comme suit : 9% Groupe II; 17% Groupe III; 10% Groupe IV; 57% Groupe V(a); 5 % Groupe V(b); 2% OING.

(iv) Examen des recommandations du Panel d'experts

22. A sa deuxième session (juin 2009), la Conférence des Parties a approuvé les Orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds international pour la diversité culturelle. Le paragraphe 16 de ces Orientations demande au panel d'experts chargé d'effectuer une première évaluation des demandes d'accompagner ses recommandations d'une présentation détaillée pour chacune des demandes de financement afin de faciliter la prise de décision par le Comité. Pour chaque projet recommandé, figurent les informations suivantes :

¹ Deux réponses ont été reçues : une du point de contact du Brésil et l'autre de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO.

- le bref résumé du programme/projet figurant dans la requête ;
- l'impact potentiel et les résultats attendus ;
- un avis motivé sur le montant à financer par le Fonds ;
- la pertinence/adéquation du programme/projet avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du Fonds (paragraphe 4 à 7 inclus des Orientations) ;
- l'évaluation de la faisabilité du programme/projet proposé, de la pertinence et de l'efficacité de ses modalités d'exécution, ainsi que des effets structurants attendus, le cas échéant.

23. Le panel d'experts a basé son évaluation sur les critères approuvés par la Conférence des Parties (juin 2009) et figurant dans les Orientations. Les experts ont fourni des commentaires écrits (analyse qualitative) sur la manière dont la demande satisfaisait ou ne satisfaisait pas aux critères. En outre, les experts ont fourni un résultat quantitatif de leur évaluation qualitative en donnant une évaluation numérique à chacune des principales catégories de critères, par exemple la pertinence du projet, la faisabilité du projet, les résultats attendus, l'impact potentiel, les niveaux de financement. A cet effet, les évaluateurs ont assigné les points suivants :

4	répond entièrement aux critères définis par le Comité
3	traite la majorité des critères définis par le Comité
2	traite la moitié des critères définis par le Comité
1	traite moins de la moitié des critères définis par le Comité
0	ne traite pas du tout les critères définis par le Comité

Cela signifie qu'une demande évalué par un expert n'a pu recevoir un score supérieur à 20 ou qu'une demande évaluée par deux experts n'a pu recevoir un score combiné supérieur à 40.

24. L'Annexe IV-A présente les 32 demandes de financement qui ont été recommandées au Comité par le Panel d'experts, une vue d'ensemble du budget alloué pour l'année 2011 et le montant total des demandes de financement. Les demandes de financement sont présentées en fonction du score combiné attribué par les experts. Afin de faciliter les décisions du Comité, une distinction est faite entre les requêtes relatives aux programmes/projets et celles relatives à l'assistance préparatoire. L'Annexe IV-B présente les fiches d'évaluation pour chaque demande de financement recommandée par le panel d'experts selon les conditions requises figurant dans le paragraphe 16 des Orientations.

25. Les 151 *projets qui n'ont pas été recommandés* par le panel d'experts se trouvent dans l'Annexe V.

26. Enfin, les 89 *projets qui n'ont pas été sélectionnés lors de l'évaluation technique* réalisée par le Secrétariat sont présentés dans l'Annexe VI. En conséquence, ils n'ont pas été soumis au panel d'experts pour évaluation (voir paragraphe 21 ci-dessus).

(v) Adoption du projet de Décision 4.IGC 10A

27. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DECISION 4.IGC 10A

Le Comité,

1. Ayant examiné le document CE/10/4.IGC/205/10A et ses annexes,
2. Rappelant sa Décision 3.IGC 5,

3. Prend note de l'état financier du compte spécial du Fonds international pour la diversité culturelle au 30 juin 2010 tel que présenté dans l'Annexe I du document CE/10/4.IGC/205/10A,
4. Prend note également du budget prévisionnel de la phase pilote tel que présenté dans l'Annexe II du document CE/10/4.IGC/205/10A ;
5. Adopte le budget de l'année 2011 tel que présenté dans l'Annexe III du document CE/10/4.IGC/205/10A ;
6. Décide que les projets présentés dans l'Annexe IV-A bénéficieront du soutien financier du Fonds international pour la diversité culturelle tels qu'annexés à cette décision ;
7. Demande à la Directrice générale de lancer un autre appel à contributions à toutes les parties prenantes à la Convention.



UNESCO

FONDS INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITE CULTURELLE

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES ET
ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS

POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010

(EXPRIMÉ EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)

RECETTES

Contributions volontaires

Andorre	14 005,60	
Chili	4 994,00	
Finlande	26 990,60	
Islande	1 127,00	
Inde	17 434,99	
Mexique	71 208,00	
Monaco	40 955,20	
Portugal	67 295,00	244 010,39

Autres recettes :

Intérêts		2 784,00
----------	--	----------

TOTAL RECETTES

246 794,39

Décaissements

Augmentation du solde des engagements non liquidés		-
--	--	---

TOTAL DÉPENSES

-

EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES

246 794,39

Réserves et soldes des fonds, début de la période

2 372 136,32

RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS, FIN DE LA PÉRIODE

2 618 930,71

FIDC - PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL DE LA PHASE PILOTE 2010 - 2012

Tableau A : Budget global

Total du Fonds avec intérêts au 30 Juin 2010	\$2 618 931
70% du Fonds pour la phase pilote*	\$1 833 251
<i>Coûts fixes (18%)</i>	\$329 985
<i>Demandes de financement (82%)</i>	\$1 503 266

*70% des contributions créditées au Fonds au 30 Juin 2010 (Décision 3 IGC.5)

Tableau B : Coûts fixes

Coûts fixes (18%)	Année 1 2010	Année 2 2011	Année 3 2012	TOTAL
Evaluation des demandes de financement par le panel d'experts (contrats de consultant)	\$30 000	\$60 000	\$60 000	\$150 000
Frais de fonctionnement (téléconférence, affranchissement et autres) et matériels de promotion	\$0	\$14 993	\$14 993	\$29 986
Frais de participation des experts des PMA membres du Comité aux réunions statutaires (§6.4.2 des Orientations*)	\$10 000	\$25 000	\$25 000	\$60 000
Frais de participation d'organismes publics ou privés (article 23.7 de la Convention, § 6.4.1des Orientations)	\$5 000	\$10 000	\$10 000	\$25 000
Evaluation des programmes/projets financés (§17 des Orientations) et de la phase pilote (§ 5 des Orientations) (contrat de consultant)	\$0	\$0	\$35 000	\$35 000
Sous-total par année	\$45 000	\$109 993	\$144 993	\$299 986
Frais de soutien**				\$29 999
TOTAL pour les 3 années				\$329 985

*Orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds approuvées par la Conférence des Parties à sa deuxième session en juin 2009

** Conformément au règlement financier de l'UNESCO 10% de frais de soutien sont applicables au compte spécial

Tableau C : Demandes de financement

Demandes de financement (82%) (Décision 3.IGC5)	Année 1 2010*	Année 2 2011	Année 3 2012	TOTAL
Financement des programmes/projets: 60% minimum	\$0	\$499 978	\$499 978	\$999 956
Assistance préparatoire: 20% maximum	\$0	\$166 659	\$166 659	\$333 318
Réserve : projets relatifs aux situations spéciales: 2%	\$0	\$16 666	\$16 666	\$33 332
Sous-total par année	\$0	\$683 303	\$683 303	\$1 366 606
Frais de soutien**				\$136 660
TOTAL pour les 3 années				\$1 503 266

*Aucun projet n'a été financé en 2010 conformément au budget de l'année 2010 adopté par le Comité (Décision 3.IGC5)

** Conformément au règlement financier de l'UNESCO 10% de frais de soutien sont applicables au compte spécial

FIDC - PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2011

	DESCRIPTION	MONTANT
Coûts fixes	Evaluation des demandes de financement par le panel d'experts (contrats de consultant)	\$60 000
	Frais de fonctionnement (téléconférence, affranchissement et autres) et matériels de promotion	\$14 993
	Frais de participation des experts des PMA membres du Comité aux réunions statutaires (§6.4.2 des Orientations)	\$25 000
	Frais de participation d'organismes publics ou privés (article 23.7 de la Convention, § 6.4.1 des Orientations)	\$10 000
Sous-total		\$109 993
Demandes de financement	Financement des programmes/projets: 60% minimum	\$499 978
	Assistance préparatoire: 20% maximum	\$166 659
	Réserve : 2% (financement des programmes/projets relatifs aux situations spéciales telles que prévues par les articles 8 et 17 de la Convention)	\$16 666
Sous-total		\$683 303
	Sous-total	\$793 296
	Frais de soutien**	\$79 330
	TOTAL	\$872 626

*Orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds approuvées par la Conférence des Parties à sa deuxième session en juin 2009

** Conformément au règlement financier de l'UNESCO 10% de frais de soutien sont applicables au compte spécial

Annex IV-A - List of Projects Recommended by the IFCD Expert Panel to the Committee

Annexe IV-A - Liste des projets recommandés par le Panel d'experts du FIDC au Comité

Points	Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays or INGO	Beneficiaries /Bénéficiaires	Project/ Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement	Decision by the Committee/ Décision par le Comité
34	PR	Mexico	State Party (SP)	160	Rencontre interamériques par la Diversité culturelle 2011	\$30 344,00	
34	PR	Madagascar	NGO	51	TransPorter/lambahoany en mouvement	\$26 563,00	
33	PR	Tunisia	SP	115	Renforcement du fonds documentaire du centre National de Traduction: la création d'une bibliothèque de référence multilingue	\$30 000,00	
33	PR	Lao People's Democratic Republic	SP	14	Organiser un Séminaire national sur la Convention de 2005	\$5 000,00	
33	PR	Madagascar	NGO	21	Appui au développement et à la valorisation de l'édition à Madagascar	\$44 985,00	
32	PR	Guatemala	NGO	108	Intercultural social communication through audiovisual creation (COSICA)	\$97 744,00	
32	PR	South Africa	SP	167	Research project to establish and develop a formal funding map and a best practice policy document on tax incentives for corporate funders within the arts sector	\$59 935,00	
32	PR	Senegal	Groups	71	YAKAAR -Pôle international de formation aux métiers de la musique et des arts de la scène	\$40 000,00	
32	PR	Niger	NGO	150	Programme d'appui à la création théâtrale nigérienne dans le cadre de la 5ème édition d'Emergences - festival de théâtre à Niamey, 2011	\$30 588,01	
32	PR	Cote d'Ivoire	SP	121	Elaboration d'un Plan Stratégique de Développement et de Valorisation des Potentialités Culturelles de la Commune de Yopougon (PSDVPC)	\$29 892,29	
31	PR	Argentina	NGO	242	Comprehensive Employment and Training Trades Program	\$308 986,00	
31	PR	Cuba	NGO	12	Study of the experiences of the community cinema and audiovisual of Latin America and the Caribbean development opportunity	\$45 080,00	
31	PR	Saint Lucia	SP	164	The Development and Expansion of the Steel Pan Art Form in Saint Lucia	\$49 664,23	
31	PA	Burkina Faso	SP	53	Réalisation d'une étude des impacts de la culture sur le développement du Burkina Faso	\$60 813,00	
30	PR	Bangladesh	SP	62	Cultural Diversity Ministerial Forum of the Asia-Pacific Region, 8-10 November, 2011	\$38 000,00	
30	PR	Uruguay	SP	106	"Comparsa": a tool for social and cultural integration	\$65 500,00	
30	PR	Togo	NGO	80	Renforcement des capacités des professionnels des industries culturelles du Togo	\$29 500,00	
30	PR	Grenada	SP	176	Cultural Policy of Grenada	\$42 000,00	
30	PR	Peru	NGO	48	Educational community committed to the protection and promotion of cultural expressions of Peru	\$70 850,00	
30	PR	Tunisia	SP	114	La promotion du livre tunisien: la création d'un site web du livre tunisien	\$50 000,00	

Points	Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays or INGO	Beneficiaries /Bénéficiaires	Project/ Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement	Decision by the Committee/ Décision par le Comité
29	PR	Mali	NGO	36	Coalition pour la Diversité Culturelle	\$67 268,00	
29	PR	Senegal	NGO	68	Ker Thiossane, Pôle ressources pour la création numérique et les pratiques artistiques citoyennes en Afrique	\$50 000,00	
28	PR	Argentina	NGO	243	8° Festival Iberoamericano de Cortos "Imágenes Jóvenes en la Diversidad Cultural"	\$58 973,00	
28	PR	Benin	NGO	19	Proximus Rezo	\$20 000,00	
28	PA	Kenya	NGO	205	Unearthing the Gems of Culture - Mapping Exercise for Kenya's Creative Industries	\$201 871,00	
28	PR	Namibia	SP	216	Mobile Exhibition System (MES)	\$5 000,00	
28	PR	International Theatre Institute - ITI	INGO	52	Toile de vie	\$312 552,00	
28	PR	Burkina Faso	NGO	54	Les Récréâtrales, Résidences panafricaines d'écriture, de création et de recherche théâtrales (7ème édition)	\$35 000,00	
27	PR	Mali	Groups	43	COMPLEXE D'ART avec RESIDENCE D'ARTISTES	\$157 098,00	
26	PR	Republic of Congo	SP	96	"Appui au renforcement des capacités des artistes de l'Ecole de Peinture de Poto-Poto, République du Congo"	\$50 000,00	
25	PR	Kenya	Groups	210	Promoting as an annual event the "African Stones talk" An International Stone Sculpture Symposium 2011	\$35 000,00	
24	PA	Cameroon	NGO	203	Banque d'images de l'Afrique centrale (BIMAC)	\$80 000,00	

**Overview of the budget allocated for 2011 and total amount of funding requested /
Vue d'ensemble du budget alloué pour l'année 2011 et montant total des demandes de financement**

Type of Application / de demande	Budget US \$	Value of applications recommended in US\$ / Montant des demandes recommandées en US\$
Programmes/projects (minimum 60% of the IFCD pilot phase budget 2011 / 60% minimum du budget de la phase pilote 2011)	\$499 978,00	\$1 885 522,53
Preparatory assistance / Assistance préparatoire (maximum 20% of the IFCD pilot phase budget 2011 / 20% maximum du budget de la phase pilote 2011)	\$166 659,00	\$342 684,00
Reserve: projects for special situations / Réserve : projets relatifs aux situations spéciales (2% of the IFCD pilot phase budget 2011 / 2% du budget de la phase pilote 2011)	\$16 666,00	\$0,00
TOTAL	\$683 303,00	\$2 228 206,53

ANNEXE IV-B

FICHES D’EVALUATION

DEMANDES DE FINANCEMENT RECOMMANDEES PAR LE PANEL D’EXPERTS

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
160	Mexique	Etat Partie (EP)	Introduction de politiques culturelles	Programme/projet	30 344

Titre du projet	Rencontre interamériques par la Diversité culturelle 2011
Bref résumé (§ 16.1)	<p>Le principal objectif de ce projet piloté par une autorité locale est d'encourager la mise en œuvre de la <i>Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles</i> et de mieux définir les responsabilités des différents acteurs impliqués dans son application. Pour ce faire, la mairie de la ville de Toluca organiserait en collaboration avec des partenaires solides et avérés la « <i>Rencontre Interamériques par la diversité culturelle 2011</i> » qui comprendrait une série de quatre conférences ouvertes au public et trois ateliers visant à répondre aux questions qui se posent à propos de la mise en œuvre de la Convention aux niveaux local, national, régional et international.</p> <p>Le projet vise la société civile, en particulier les jeunes artistes, étudiants et chercheurs en politiques culturelles qui font partie du réseau U40 établi par le Forum mondial U40 (« <i>Under 40 years old</i> », Paris, 2009).</p>
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<p>(i) Renforcement des réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux.</p> <p>(ii) Production d'un document (conclusions de la Rencontre) qui permettrait de connaître les propositions concrètes pour la mise en œuvre de la Convention.</p> <p>(iii) Création d'un comité de diffusion des expressions culturelles de la commune de Toluca.</p>
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est détaillé, raisonnable et réaliste ; la comptabilité financière serait garantie par l'administration publique ; le projet ne vise pas à combler un déficit et un cofinancement de 19 656 dollars d'une source non identifiée (probablement la mairie de Toluca) est prévu.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Le projet contribue aux objectifs de la Convention, notamment le soutien à la coopération entre pays en vue de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique.</p> <p>Le projet vise à faciliter la formulation et l'adoption de politiques en faveur de la diversité des expressions culturelles et du renforcement des infrastructures institutionnelles correspondantes.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet reflète les besoins et priorités du pays en soutenant la participation de la société civile à la mise en œuvre de la Convention.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires en termes de ressources humaines et de compétences pour assurer la mise en œuvre efficace du projet.</p> <p><u>Impact structurel</u> : les diverses parties prenantes ont été consultées et seraient impliquées dans l'exécution des activités.</p> <p><i>Il manque à la description du projet des informations sur les pays qui participeraient à la Rencontre et les participants invités.</i></p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
51	Madagascar	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	26 563

Titre du projet	TransPorter/ lambahoany en mouvement
Bref résumé (§ 16.1)	Le principal objectif de ce projet est le renforcement de l'industrie du lambahoany (à la fois tissu, tableau et vêtement, comme le « pagne » en Afrique ou le « sarong » en Asie) par des activités de renforcement des capacités associant une dizaine d'artistes et d'entreprises malgaches.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Création/production par dix artistes de dix lambahoany, dans le cadre d'un contrat avec l'entreprise CoToNa qui en consolidera l'expérience et la position sociale (ii) Renforcement du mécénat dans le domaine concerné, par la mobilisation de dix entreprises Image sociale du lambahoany renforcée grâce à des actions de sensibilisation (trois « acteurs culturels » étrangers invités, catalogues créés et diffusés)
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget n'est pas très détaillé, mais il est raisonnable ; le projet ne vise pas à combler un déficit et un cofinancement est prévu.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet contribue aux objectifs de la Convention, en renforçant des industries culturelles existantes.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : Le projet reflète des besoins du pays en soutenant la participation de la société civile (créateurs/artisans/entreprises) dans la mise en œuvre de la Convention. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le bénéficiaire a la capacité en termes de ressources humaines et de compétences pour mettre en œuvre le projet comme prévu. <u>Effets structurants attendus</u> : en nombre limité, les parties prenantes concernées ont été consultées et impliquées.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
115	Tunisie	EP	Renforcement des infrastructures institutionnelles	Programme/projet	30 000

Titre du projet	Renforcement du fonds documentaire du Centre national de traduction : la création d'une bibliothèque de référence multilingue
Bref résumé (§ 16.1)	Dans le cadre des politiques nationales d'encouragement de la traduction et de la réforme du statut et des fonctions du Centre national de traduction, l'objectif de ce projet est le renforcement des capacités du Centre à travers l'acquisition d'ouvrages pour son fonds documentaire.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Sélection, acquisition et mise à disposition du public de plus de 200 ouvrages de référence conformes aux objectifs et fonctions du Centre national de traduction.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget demandé est justifié, même si des clarifications peuvent être demandées en ce qui concerne la liste (et les prix) des ouvrages à acquérir.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, en contribuant à la mise en place des politiques culturelles nationales, notamment par le renforcement des infrastructures institutionnelles.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente aucune difficulté. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le bénéficiaire a la pleine capacité, en termes de ressources humaines et de compétences, pour mettre en œuvre le projet. <u>Effets structurants attendus</u> : Le projet permet la mise en place d'une composante nécessaire au plein fonctionnement du Centre national de traduction.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
14	RDP LAO	EP	Renforcement des capacités	Programme/projet	5 000

Titre du projet	Organisation d'un séminaire national sur la Convention 2005
Bref résumé (§ 16.1)	Les autorités de la RDP LAO (Ministère de l'Information et de la Culture, Ministère de l'Education, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de l'Agriculture et Forêt, Ministère du Tourisme etc.) demandent le soutien du FIDC pour organiser un séminaire de trois jours destiné à présenter et à expliquer à une vingtaine de leurs fonctionnaires les implications pratiques liées à l'adhésion à la Convention 2005 (ainsi que la Convention 2003) ; et ce, afin de mobiliser efficacement les organismes et institutions nationales susceptibles de contribuer à sa mise en œuvre.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	A l'issue du séminaire, une vingtaine de fonctionnaires occupant des postes clés auront une compréhension plus adéquate du fonctionnement de la Convention 2005 et pourront commencer à donner suite aux engagements de la RDP LAO en ce qui concerne la Convention 2005.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget semble justifié même si peu détaillé ; et la somme demandée au FIDC servira surtout à payer l'organisation des réunions (logistique, hospitalité, interprétation). D'après les éléments du dossier, la somme demandée n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue au renforcement des institutions nationales en charge de la mise en œuvre de la Convention 2005.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente aucune difficulté. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le demandeur a la pleine capacité de mettre en œuvre le projet. <u>Effets structurants attendus</u> : En formant un nombre significatif (env. 20 personnes) de responsables ministériels, qui pourront à leur tour informer et former d'autres fonctionnaires, ce projet permet un renforcement durable des institutions chargées de la mise en œuvre de la Convention 2005.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
21	Madagascar	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	44 985

Titre du projet	Appui au développement et à la valorisation de l'édition du livre à Madagascar
Bref résumé (§ 16.1)	Dans le cadre du renouvellement des politiques nationales du livre lancé en 2008, l'objectif de ce projet est le renforcement de l'industrie du livre malgache par la formation des 10 éditeurs membres de l'Association des éditeurs de Madagascar et par des initiatives de communication (catalogues, site web, salons du livre).
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Meilleure professionnalisation d'une dizaine de maisons d'édition (ii) Mise à jour pour l'année en cours des catalogues en ligne de ces éditeurs (iii) Participation aux salons nationaux et sous-régionaux (iv) Promotion des maisons d'édition concernées
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est très détaillé et justifié. La somme demandée (44 985 USD) s'ajoutera à un montant de 13 098 USD fourni par d'autres partenaires. D'après les éléments du dossier, la somme demandée n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, en contribuant au renforcement des industries culturelles (secteur du livre) existantes.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente aucune difficulté. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le bénéficiaire a la capacité de mettre en œuvre le projet. <u>Effets structurants attendus</u> : Le projet permet la consolidation des compétences et augmente la visibilité d'un segment du secteur du livre malgache.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
108	Guatemala	ONG	Création de nouvelles industries culturelles ; renforcement des capacités	Programme/projet	97 744

Titre du projet	Communication sociale interculturelle à l'aide de la création audiovisuelle (COSICA)
Bref résumé (§ 16.1)	L'IRIPAZ (<i>Instituto de Relaciones Internacionales e Investigaciones para la Paz</i>) cherche à aider un groupe de jeunes femmes et de jeunes hommes mayas, garifunas et incas à acquérir les compétences nécessaires pour devenir des créateurs audiovisuels et des entrepreneurs de la culture. L'objectif à long terme est de promouvoir les industries culturelles autochtones au Guatemala et d'autonomiser les communautés autochtones et les populations marginalisées.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Préparation d'un cours d'« Introduction à la communication audiovisuelle interculturelle » et production de matériaux pédagogiques dans les langues indigènes. (ii) Création d'un centre de formation à la création audiovisuelle interculturelle (INCREA). (iii) Formation de 30 personnes appartenant aux communautés autochtones à la communication audiovisuelle dans le cadre d'un enseignement pilote. (iv) Création du premier film interculturel guatémaltèque par les personnes ayant suivi la formation. (v) Stratégie de distribution, de promotion et de sensibilisation.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le financement requis est adéquat et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura ni frais généraux ni cofinancement.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de favoriser les échanges interculturels et l'émergence d'un secteur culturel dynamique (secteur audiovisuel autochtone) dans les pays en développement. Le projet vise à lancer une nouvelle industrie de création en soutenant le renforcement des capacités parmi les membres de trois communautés autochtones.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<u>Faisabilité</u> : le projet répond à la priorité nationale actuelle de développer les industries culturelles autochtones et l'utilisation des nouvelles technologies parmi les communautés autochtones dans un but d'autonomisation. <u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le projet et prévoit de faire participer les acteurs pertinents au comité de pilotage du projet. <u>Impact structurel</u> : renforcement des capacités des communautés autochtones en matière de production, de distribution et de commercialisation des produits audiovisuels.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
167	Afrique du Sud	EP	Renforcement des industries culturelles existantes ; introduction de politiques culturelles	Programme/projet	59 935

Titre du projet	Projet de recherche pour l'établissement d'une carte de financement formelle et le développement d'un document sur les bonnes pratiques d'incitation fiscale en direction des entreprises qui financent le secteur des arts
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet de recherche proposé par <i>Business and Arts South Africa</i> (BASA) – une initiative conjointe du Ministère des arts et de la culture et du secteur privé – vise à recenser les besoins de financement et les dispositifs actuels de financement du secteur culturel de l'Afrique du Sud. Il aboutira à un document sur les bonnes pratiques et à des recommandations constructives sur les moyens de susciter des opportunités de financement et de stimuler les industries créatives du pays.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Augmentation du financement, du parrainage et du soutien des arts. (ii) Meilleure compréhension des défis du retour sur investissement auxquels doit faire face l'Afrique du Sud et meilleure modélisation des pratiques de financement des arts. (iii) Amélioration des compétences et autonomisation de la communauté des arts en matière de compétences commerciales.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le financement requis est adéquat et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux et un cofinancement de 26 316 dollars est envisagé.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement. Le projet vise à renforcer les industries culturelles de l'Afrique du Sud en relevant le niveau de financement des arts par le biais de l'ajustement des politiques.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin de promouvoir le financement des arts en Afrique du Sud au moyen de mesures appropriées, en particulier des incitations fiscales. <u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le projet et a consulté les acteurs pertinents. <u>Impact structurel</u> : les artistes et organisations artistiques d'Afrique du Sud bénéficieraient fortement des politiques de financement des arts mieux adaptées qui résulteraient de ce projet.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
71	Sénégal	Groupes	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	40 000

Titre du projet	Yakaar. Pôle international de formation aux métiers de la musique et des arts de la scène
Bref résumé (§ 16.1)	<p>Le projet a pour objectif de lancer une structure de formation permanente dans le domaine des métiers de l'industrie musicale (7 modules : gestion, droits d'auteur, financement, planification budgétaire, organisation, régie générale des musiques actuelles, festivals).</p> <p>La demande adressée au FIDC concerne en particulier la formation des régisseurs généraux de la filière spéciale, et s'intègre dans le cadre d'une structure partenariale associant déjà plusieurs organismes sénégalais (comme le Ministère de la Culture), français (comme l'Institut Léopold Sédar Senghor) et internationaux (OIF).</p>
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	A l'issue de la formation, environ 30 régisseurs généraux auront été formés et seront prêts à assurer leurs fonctions au sein de la structure.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est justifié ; une contribution de plus de 80 000 dollars est fournie par les autres partenaires associés au projet. D'après les éléments du dossier, la somme demandée n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue à la création d'une structure qui renforcera et modernisera de manière durable le secteur de la musique sénégalaise.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente pas de difficulté particulière, au vu de l'expérience consolidée du demandeur/coordonnateur.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le demandeur a la capacité de mettre en œuvre le projet, qui relève de ses missions et de ses fonctions.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : En formant un nombre significatif (env. 30 personnes) de responsables de formation clé (régisseurs généraux), dans le cadre d'une structure de formation permanente, le volet de ce projet financé par le FIDC pourrait permettre la modernisation et le renforcement durable du secteur de la musique au Sénégal.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
150	Niger	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	30 588

Titre du projet	Programme d'appui à la création théâtrale nigérienne dans le cadre de la 5 ^e édition d' <i>Emergences</i> , festival de théâtre à Niamey, 2011
Bref résumé (§ 16.1)	Le projet porte sur la formation (un séminaire et trois stages) de 15 auteurs dramatiques (production et écriture) et de 10 administrateurs de compagnie (gestion). Il prévoit également la publication d'un recueil de six pièces de théâtre.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	A l'issue de la formation, un groupe d'auteurs et d'administrateurs sera en mesure de mieux assurer leurs fonctions au sein du secteur du théâtre.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget pourrait être légèrement sous-estimé, malgré l'appui logistique du centre franco-nigérien Jean Rouch (seul partenaire).
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue à renforcer un segment du secteur du théâtre, en tant que composante des industries culturelles du pays.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente pas de difficulté particulière, au vu du profil des professionnels associés au projet.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : En formant des auteurs et des administrateurs, ce projet pourrait contribuer au renforcement d'une partie de la dramaturgie nigérienne.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
121	Côte d'Ivoire	EP	Mise en place de politiques culturelles	Programme/projet	29 892,29

Titre du projet	Elaboration d'un Plan stratégique pour le développement et la promotion des potentialités culturelles de la commune de Yopougon
Bref résumé (§ 16.1)	Le projet porte sur la mise en place progressive et négociée avec tous les acteurs concernés d'un Plan stratégique de développement décentralisé pour la commune de Yopougon, incluant un plan de recherche de financement.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Il est attendu que le plan résultant de la mise en œuvre de ce projet (lequel inclut un état des lieux, un diagnostic, des ateliers de discussion, l'élaboration d'un plan et la recherche de financement) contribue au développement durable des ressources culturelles de la région, selon un calendrier réaliste.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	La contribution demandée au FIDC (presque 30 000 dollars) est raisonnable ; elle s'ajouterait aux contributions d'autres partenaires, dans le cadre d'un budget total de plus de 46 000 dollars. La somme demandée n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il porte sur l'établissement de la base stratégique sur laquelle des politiques cohérentes sur la culture et le développement pourront être fondées.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre de ce projet ne présente pas de problèmes particuliers.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet, conçu selon des modalités consolidées, est très pertinent.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : L'objectif de base de ce projet est en fait la structuration négociée, cohérente et durable d'un plan stratégique pour la culture et le développement qui prendrait également en considération les industries culturelles.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
242	Argentine	ONG	Renforcement des capacités	Programme/projet	308 986

Titre du projet	Programme détaillé d'Emploi et de Formation aux métiers de la scène
Bref résumé (§ 16.1)	La <i>Fundación Teatro Argentino de la Plata</i> cherche à créer avec ce projet une école professionnelle pour les jeunes et les adultes sans emploi afin de les former aux professions liées aux arts de la scène. À long terme, ce projet permettrait d'améliorer les conditions d'emploi de nombreux travailleurs du secteur culturel, en les aidant à formaliser leur statut, et de renforcer la coopération régionale dans le domaine de la gestion culturelle.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Lancement de l'école en 2010 et sortie de la première promotion de 150 élèves en 2011. (ii) Développement d'un réseau pour l'emploi des anciens élèves de l'école dans les secteurs public et privé au moyen de partenariats institutionnels. (iii) Lancement d'un programme de bourses régionales.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le budget est raisonnable et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux ; un cofinancement de 55 000 dollars par le Ministère du Travail ainsi qu'un cofinancement sous forme non financière par le bénéficiaire sont prévus. Les estimations budgétaires devront être précisées plus en détail, compte tenu en particulier du montant élevé requis du FIDC.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	Le projet contribue aux objectifs de la Convention, notamment l'intensification de la coopération internationale : le <i>Teatro Argentino de la Plata</i> est l'un des membres fondateurs du programme régional « <i>Opera Latin America</i> » (OLA) qui vise à promouvoir le théâtre lyrique dans la région. Le projet a pour but de soutenir un secteur culturel existant (arts de la scène) en renforçant les capacités parmi les jeunes et en suscitant la création de nouvelles opportunités d'emploi.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<u>Faisabilité</u> : le projet est conforme aux priorités nationales actuelles visant à soutenir la croissance récente sans précédent du secteur culturel et à renforcer sa compétitivité. <u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires à la mise en œuvre du projet et s'est assuré de la participation des acteurs gouvernementaux pertinents (Institut culturel de la province de Buenos Aires et Ministère national du Travail) et de partenaires régionaux (membres du programme OLA). <u>Impact structurel</u> : le projet devrait contribuer au développement des industries culturelles en Argentine et à la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les personnes privées d'emploi.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
12	Cuba	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	45 080

Titre du projet	Étude sur l'expérience et les possibilités de développement des activités cinématographiques et audiovisuelles dans les communautés d'Amérique latine et des Caraïbes
Bref résumé (§ 16.1)	La <i>Fundación del Nuevo Cine Latinoamericano</i> (FNCL) prévoit de réaliser une étude régionale avec un groupe multinational d'experts pour recueillir et systématiser des données sur la production audiovisuelle dans six pays d'Amérique latine, en prêtant une attention particulière aux expressions propres des peuples autochtones. L'objectif à long terme du projet est de faciliter l'adoption de politiques culturelles visant à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles dans la région.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Développement d'une plate-forme d'information spécialisée sur la production et la circulation de produits audiovisuels en Amérique latine et dans les Caraïbes. (ii) Consolidation des réseaux et renforcement des liens entre les organisations culturelles nationales actives dans le secteur audiovisuel d'au moins dix pays d'Amérique latine et des Caraïbes. (iii) Promotion des résultats au moyen d'une campagne d'information publique, d'une publication et d'une réunion régionale d'experts.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le budget est raisonnable et adapté aux objectifs du projet ; il ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux et il n'est pas prévu de cofinancement.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment la promotion du respect de la diversité des expressions culturelles et la sensibilisation à l'intérêt de ces expressions aux niveaux local, national et international.</p> <p>Le projet vise à soutenir un secteur culturel existant (audiovisuel) au moyen du partage d'information aux niveaux national et international.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin de documenter les expressions culturelles audiovisuelles et, en particulier, celles des communautés autochtones.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires à la mise en œuvre du projet et a consulté les acteurs nationaux et régionaux pertinents.</p> <p><u>Impact structurel</u> : la collecte d'informations fiables sur l'état de la production audiovisuelle dans la région, avec une attention particulière portée aux communautés autochtones, rendra possible la conception et la mise en œuvre de politiques culturelles ciblées.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
164	Sainte-Lucie	EP	Renforcement d'une industrie culturelle existante	Programme/projet	49 664,23

Titre du projet	Développement et expansion du genre de musique <i>steel pan</i> à Sainte-Lucie
Bref résumé (§ 16.1)	<p>Ce projet vise à soutenir une industrie culturelle autochtone, le genre de musique <i>steel pan</i>, en formant des jeunes d'âge scolaire de communautés marginalisées pour leur permettre de gagner ensuite leur vie grâce à cette forme artistique. À la fin de la formation, un grand festival de <i>steel pan</i> sera organisé afin de donner la possibilité aux jeunes participants de montrer ce qu'ils ont appris et d'informer et de sensibiliser le public.</p> <p>La phase finale du projet sera consacrée à la documentation du genre de musique <i>steel pan</i> à Sainte-Lucie.</p>
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Environ 250 jeunes seront formés au genre de musique <i>steel pan</i>. (ii) Réouverture de trois centres communautaires de musique <i>steel pan</i>. (iii) Organisation d'un grand festival de musique <i>steel pan</i>. (iv) Développement de l'intérêt pour cette forme artistique dans toute l'île. (v) Documentation de cette forme artistique et meilleure compréhension de l'apport du <i>steel pan</i> au développement économique et social de Sainte-Lucie.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	<p>Le budget estimé est adéquat et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues avec la mise en place d'un administrateur ; les frais généraux représenteront 2,9 % du budget ; un cofinancement (bénéficiaire et entreprises) d'un montant de 9 203 dollars est prévu.</p>
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement en renforçant les capacités et en reconnaissant et mettant en valeur le lien entre culture et développement.</p> <p>Le projet contribuerait à renforcer l'industrie de la <i>steel pan</i> à Sainte-Lucie, en se servant de cette forme artistique comme d'un moyen de développement et de progrès social.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet répond à la priorité actuelle de résoudre le problème de la violence et de la délinquance des jeunes ; sa durabilité sera garantie par les liens établis entre le Ministère de l'éducation et de la culture et les entreprises partenaires.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre efficacement le projet en consultation avec les acteurs pertinents ; des activités d'information sont prévues et les résultats escomptés sont à la fois mesurables et réalistes.</p> <p><u>Impact structurel attendu</u> : autonomisation des jeunes marginalisés et redynamisation de l'industrie culturelle locale.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
53	Burkina Faso	EP	Renforcement des industries culturelles existantes	Assistance préparatoire	60 813

Titre du projet	Réalisation d'une étude des impacts de la culture sur le développement du Burkina Faso
Bref résumé (§ 16.1)	<p>L'objectif du projet est le renforcement du secteur culturel national par la production et diffusion de statistiques susceptibles de justifier et rendre crédible le plaidoyer en faveur de la culture pour le développement.</p> <p>Le projet porte sur la réalisation et sur la publication d'une étude statistique concernant l'ensemble des industries culturelles du pays. Il comprend 8 phases ou activités (élaboration des fiches, formation des enquêteurs, première collecte, traitement, révision interne, collecte complémentaire, diffusion nationale, publication) et sera soutenu par une campagne radio destinée à favoriser la participation des acteurs sociaux à la collecte de données.</p>
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Les statistiques résultant de la mise en œuvre de ce projet éclaireront l'action des responsables nationaux, renforceront le plaidoyer en faveur du rôle de la culture dans le développement et pourront être une référence méthodologique pour d'autres pays et pour les organismes internationaux.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	La contribution demandée au FIDC (60 813 USD) est raisonnable, et couvre la plus grande partie du budget total (76013 USD)
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il porte sur la production de la base d'informations nécessaire au renforcement durable de la culture nationale.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : Malgré les difficultés conceptuelles inhérentes à tout projet ayant trait à la production d'indicateurs statistiques en matière culturelle - que les professionnels associés au projet sauront résoudre- la mise en œuvre de ce projet ne présente pas de problèmes particuliers.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet, conçu selon des modalités expérimentées, est très pertinent et cohérent.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : L'objectif de base de ce projet est justement l'édification de la base d'information sur laquelle tout plaidoyer efficace et toute décision structurelle pourra se fonder dans le moyen et long terme.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
62	Bangladesh	EP	Renforcement des capacités	Programme/projet	38 000

Titre du projet	Forum ministériel sur la diversité culturelle dans la région Asie-Pacifique, 8-10 novembre 2011
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet a pour objectif d'inciter un plus grand nombre d'États de la région Asie-Pacifique à ratifier la Convention de 2005 de l'UNESCO. Il prévoit d'atteindre cet objectif en organisant une réunion des ministres de la culture de la région, avec la participation d'experts internationaux. À la fin du Forum ministériel, une déclaration conjointe appelant les États non parties à ratifier la Convention sera adoptée.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Ratification de la Convention de 2005 par un nombre significatif de pays de la région Asie-Pacifique. (ii) Large diffusion de la Convention dans la région. (iii) Organisation de réunions semblables dans d'autres pays de la région.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est raisonnable et ne vise pas à combler un déficit ; les frais généraux sont de 5 % ; le bénéficiaire prévoit de supporter les coûts de personnel et de gestion estimés à 3 000 dollars. <i>Le budget et le programme de travail demandent à être précisés plus en détail ; il ne semble pas que des procédures de responsabilité financière soient prévues.</i>
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le projet vise à développer les capacités de la région pour la mise en place de politiques culturelles et le renforcement des infrastructures institutionnelles.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin d'augmenter le nombre de ratifications de la Convention de 2005 dans la région Asie-Pacifique. <u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire fera participer les acteurs pertinents de la région. <i>Le bénéficiaire devrait démontrer de façon plus convaincante ses capacités à mettre en œuvre le projet au moyen d'un programme de travail et d'un budget plus détaillés.</i> <u>Impact structurel</u> : le projet devrait favoriser la circulation des idées concernant la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans la région Asie-Pacifique.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
106	Uruguay	EP	Renforcement des capacités	Programme/projet	65 500

Titre du projet	« <i>Comparsa</i> » : un outil d'intégration culturelle et sociale
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet a pour objectif l'autonomisation d'un groupe défavorisé, en encourageant sa participation sociale par le biais de la musique et, en particulier, du genre musical afro-uruguayen <i>candombe</i> qui est inscrit sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cet objectif serait réalisé en aidant une <i>comparsa</i> (groupe), <i>La Clinica</i> , qui comprend des hommes et des femmes issus des quartiers pauvres de Montevideo, à transmettre leur expérience du succès et leur talent à des adolescents du bidonville de Maracana. À long terme, ce projet devrait permettre la mise en place de politiques culturelles axées sur la lutte contre la pauvreté par le soutien à des initiatives culturelles axées sur la participation sociale.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Développer les compétences techniques et musicales de 150 enfants et adolescents du groupe <i>Maracana 90</i>. (ii) Sensibiliser aux droits fondamentaux des catégories sociales les plus vulnérables en organisant des ateliers de formation pour 200 participants. (iii) Systématiser l'expérience et renforcer le processus d'apprentissage (production et publication d'un guide d'apprentissage). (iv) Promouvoir et développer la visibilité du projet au moyen d'un film et d'une publication.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le budget est raisonnable et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux ; aucun cofinancement est envisagé.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles et de sensibiliser sur son importance.</p> <p>Le projet vise à renforcer les capacités de participation culturelle et sociale des habitants des quartiers les plus pauvres de Montevideo.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet répond à la priorité nationale d'encourager la participation sociale des groupes défavorisés.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le projet et s'est assuré la participation de la société civile au niveau des grandes ONG (<i>Peace and Justice Service</i> d'Uruguay) et des associations de base.</p> <p><u>Impact structurel</u> : le projet devrait avoir des effets multiplicateurs et contribuer à l'introduction de politiques culturelles ciblées.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
80	Togo	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	29 500

Titre du projet	Renforcement des capacités des professionnels des industries culturelles
Bref résumé (§ 16.1)	Le projet porte sur la formation (un séminaire) de 20 artisans togolais, portant sur le développement de nouvelles techniques de dessin et de production (y compris par l'apport des arts numériques). La formation sera complétée par un voyage d'étude au Burkina ou en Côte d'Ivoire.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	A l'issue de la formation, un groupe de 20 artisans aura perfectionné ses compétences.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget n'est pas très détaillé. La ligne budgétaire la plus importante concerne les frais de voyages (39%). D'après les éléments fournis, la somme demandée au FIDC n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue à renforcer un petit segment du secteur de l'artisanat, en tant que composante des industries culturelles du pays.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente pas de difficulté particulière, au vu des éléments fournis par les demandeurs.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent, malgré un impact escompté assez limité.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : Il s'agit d'un module de formation court et limité à 20 artisans.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
176	Grenade	EP	Introduction de politiques culturelles	Programme/projet	42 000

Titre du projet	Politique culturelle de la Grenade
Bref résumé (§ 16.1)	<p>Ce projet d'un an vise à développer et mettre en œuvre une politique culturelle globale afin de renforcer les infrastructures institutionnelles concernées et d'accroître l'apport de la culture au développement durable du pays.</p> <p>Les activités comprennent : une campagne médiatique et la tenue de consultations avec les parties prenantes dans les sept paroisses (sous-divisions administratives) de l'île, l'élaboration d'une stratégie/document de fond (harmonisation des textes de loi existants, développement de modèles et d'orientations sur des questions comme les subventions, les prêts et la formation, par exemple), ainsi que l'organisation d'ateliers de formation, la participation à des activités culturelles régionales et la définition d'un mécanisme de mise en œuvre.</p>
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<p>(i) Sensibilisation du public à l'aide d'une campagne dans les médias et information des membres de la communauté sur les moyens de participer aux consultations/discussions.</p> <p>(ii) Tenue de consultations dans toute l'île au moyen de réunions organisées dans chaque paroisse.</p> <p>(iii) Élaboration d'un document final sur la politique culturelle.</p> <p>(iv) Création d'un comité de gestion de la politique culturelle pour guider, surveiller et évaluer la mise en œuvre de la politique culturelle.</p>
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	<p>Le financement requis ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; les frais généraux s'élèveront à 4,8 % ; un cofinancement (d'une source non identifiée) de 2 100 dollars est envisagé.</p> <p><i>Le budget estimé devrait être plus détaillé et plus conforme aux activités proposées.</i></p>
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement.</p> <p>Le projet vise à introduire une politique culturelle nationale.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet est conforme à la priorité nationale actuelle axée sur le développement d'une politique culturelle globale.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires à la mise en œuvre du projet et des consultations d'ampleur nationale avec les parties prenantes devraient avoir lieu avant l'élaboration du projet de politique.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
48	Pérou	ONG	Renforcement des capacités	Programme/projet	70 850

Titre du projet	Contribution de la communauté éducative à la protection des expressions culturelles au Pérou
Bref résumé (§ 16.1)	Le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) au Pérou regroupe 53 institutions éducatives afin de promouvoir les objectifs de l'UNESCO et les OMD. Ce projet vise à renforcer l'aptitude de la communauté éducative à contribuer à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles au Pérou. Il est prévu d'atteindre cet objectif en développant une plate-forme virtuelle intitulée « Diversité des expressions culturelles », en l'intégrant à des portails gouvernementaux et en s'efforçant de promouvoir son utilisation par les acteurs pertinents et les parties prenantes au moyen d'ateliers de formation.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Information et sensibilisation des gestionnaires, des enseignants, des élèves/étudiants et des parents du réSEAU de l'UNESCO au Pérou pour les inciter à agir en faveur de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles. (ii) Développement et mise en œuvre d'une plate-forme virtuelle « Diversité des expressions culturelles » dans les régions du Pérou où le réSEAU est présent. (iii) Familiarisation des grands organes de l'éducation et de la culture (Ministère de l'éducation et Institut National de la Culture) avec la plate-forme et utilisation de cette plate-forme à des fins d'information et d'éducation.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le budget est raisonnable et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux et aucun cofinancement n'est envisagé.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles.</p> <p>Le projet vise à renforcer les capacités de la communauté éducative afin de contribuer à la mise en œuvre de la Convention 2005 de l'UNESCO au Pérou.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin de formation des membres de la communauté éducative du Pérou eu égard à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le projet et s'est assuré la participation des acteurs gouvernementaux pertinents.</p> <p><u>Impact structurel</u> : le Ministère de l'éducation et l'Institut national de la culture devraient intégrer la plate-forme virtuelle à leurs activités et s'en servir pour développer de nouvelles politiques culturelles.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
114	Tunisie	EP	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	50 000

Titre du projet	Promotion du livre tunisien : la création d'un site web du livre tunisien
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet, qui accompagne une série de mesures législatives et opérationnelles relatives aux politiques culturelles et au secteur du livre, a pour objectif le renforcement du secteur du livre tunisien à travers la création d'un site web des maisons d'éditions et des titres disponibles, dont les contenus et les fonctionnalités seront identifiés par la principale association professionnelle représentative concernée (Union des éditeurs tunisiens).
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Mise à disposition interactive, pour les professionnels et le public, des données relatives aux titres disponibles en Tunisie, avec des opportunités accrues en termes de promotion, vente, cessions de droits, coéditions internationales et lutte contre le piratage (du fait de la visibilité acquise, grâce au site web, par les livres publiés en conformité avec la loi).
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget demandé est justifié au vu de fonctionnalités requises par un site web interactif, moderne et performant. La somme demandée n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention ; il contribue en effet, par une initiative qui répond aux besoins prioritaires des éditeurs en matière de communication, au renforcement du secteur du livre tunisien en tant que composante importante des industries culturelles existantes dans le pays.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet, qui relève de la construction classique d'un site web professionnel, ne présente aucune difficulté. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le bénéficiaire a la pleine capacité, en termes de ressources humaines et de compétences, pour mettre en œuvre le projet <u>Effets structurants attendus</u> : Le projet permet la mise en place durable d'une composante nécessaire au plein fonctionnement du secteur visé, en rendant disponible et exploitable l'information sur les publications tunisiennes existantes.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
36	Mali	ONG	Renforcement des capacités	Programme/projet	67 268

Titre du projet	Coalition pour la diversité culturelle
Bref résumé (§ 16.1)	Le gouvernement malien demande le soutien du FIDC pour mettre en place une série d'initiatives de communication, de partage et de formation décentralisées destinées à promouvoir l'appropriation et l'usage concret de la Convention 2005 par tous les acteurs sociaux, tous les organismes et les institutions nationales (y compris le Parlement) susceptibles de contribuer à sa mise en œuvre. Plus de deux cents opérateurs culturels clés sont visés par les principales réunions et initiatives d'étude prévues, mais le nombre de personnes susceptibles d'être touchées par ce projet est bien supérieur (la distribution de brochures en plusieurs langues devrait pouvoir cibler un millier de personnes).
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<p>Les principaux résultats attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -traductions de la Convention 2005 ; -ateliers dans huit régions, impliquant des associations et institutions ; -création et distribution d'un répertoire des organisations culturelles ; -réunions de lobbying à l'Assemblée nationale ; -production d'un projet de politiques culturelles communales ; -création d'un site web. <p>A la fin du projet, l'ensemble des acteurs concernés auront acquis une compréhension plus adéquate du fonctionnement de la Convention 2005 et seront en mesure de participer à sa mise en œuvre concrète.</p>
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est justifié, même si des détails supplémentaires auraient pu être donnés, notamment en ce qui concerne la sous-traitance, les séminaires et l'équipement. D'après les éléments du dossier, la somme demandée n'est pas destinée à rembourser des dettes.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue au renforcement des institutions nationales maliennes en charge de la mise en œuvre de la Convention 2005.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : Le projet est complexe et présente quelques défis, du fait de son articulation décentralisée et de la multiplicité de ses volets.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le demandeur a la capacité de mettre en œuvre le projet.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : Ce projet permet une véritable appropriation collective et démocratique des contenus de la Convention 2005, et pourra déboucher sur un renforcement important et durable des institutions chargées de la mise en œuvre de la Convention 2005.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
68	Sénégal	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	50 000

Titre du projet	Kër Thiossane. Pôle ressources pour la création numérique et les pratiques artistiques citoyennes en Afrique
Bref résumé (§ 16.1)	Le projet a pour objectif de mettre à la disposition des créateurs sénégalais quatre nouveaux modules de formation : (i) initiation aux multimédia, (ii) formation pour groupes vulnérables, (iii) logiciels, (iv) ateliers artistiques sur cartographie, musique assistée par ordinateur, écriture numérique, montage ; et cela, dans le cadre de la structure multimédia Kër Thiossane, qui met déjà en place un programme de formation et d'animation permanente pour les artistes sénégalais.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	A l'issue de la formation, chaque nouveau module sera en mesure de former plusieurs dizaines d'artistes par an, tandis que de nouvelles compétences en matière de formation auront été consolidées.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est assez détaillé et ne semble pas destiné à rembourser des dettes. La demande adressée au FIDC concerne moins d'un tiers du budget total, qui s'élève à 185 854 USD et qui est couvert grâce à la contribution de plusieurs partenaires (Fondations privées, OIF, UE).
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue à la modernisation du programme d'une structure de formation très utile au secteur de la culture sénégalais.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente pas de difficulté particulière, au vu de son insertion dans le cadre d'une structure déjà existante, et de l'expérience consolidée du demandeur/coordonnateur.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le demandeur a la capacité de mettre en œuvre le projet, qui relève de ses missions et de ses fonctions ordinaires.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : En formant un nombre significatif de créateurs dans le cadre d'une structure de formation permanente, le volet de ce projet financé par le FIDC pourrait participer à la modernisation des industries culturelles sénégalaises.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
243	Argentine	ONG	Renforcement des capacités	Programme/projet	58 973

Titre du projet	8^e Festival ibéro-américain de courts-métrages « <i>Imágenes Jóvenes en la Diversidad Cultural</i> »
Bref résumé (§ 16.1)	Ce festival de courts-métrages d'Amérique latine présente les productions audiovisuelles d'enfants et de jeunes (de 5 à 25 ans) d'origines culturelles et sociales diverses. Lors de son édition 2011, des projections et des expositions seront organisées dans une multitude de lieux, en particulier dans des communautés rurales et autochtones défavorisées qui n'ont pas de salle de cinéma. Le bénéficiaire, la <i>Fundación Kine, Cultural y Educativa</i> , conçoit le festival comme un moyen d'offrir un espace d'analyse et de réflexion critique sur le rôle des TIC et du langage audiovisuel dans la société contemporaine.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) 1 300 participants et 3 200 visiteurs pendant la durée du festival. (ii) Sélection et projection de 150 œuvres ; attribution de 7 prix et de 14 mentions « honorable ». (iii) Organisation de 17 expositions et de 2 activités de formation.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le budget est raisonnable et ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux ; un cofinancement de 14 359 dollars ainsi qu'un certain nombre de contributions non financières de divers partenaires sont prévues.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	Le projet contribue aux objectifs de la Convention, notamment la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le projet vise à renforcer les capacités des jeunes dans le domaine de la production audiovisuelle.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin d'intégrer les TIC et le langage audiovisuel dans le processus éducatif afin de combler les écarts sociaux et culturels existants. <u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires à la mise en œuvre du projet et divers acteurs pertinents seront impliqués. <u>Impact structurel</u> : le projet devrait avoir des effets multiplicateurs et contribuer à l'introduction de politiques culturelles ciblées.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
19	Benin	ONG	Renforcement des capacités	Programme/projet	20 000

Titre du projet	Proximus Rezo
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités nationales du secteur phonographique/discographique, en le dotant d'un réseau d'une centaine de points de distribution et vente accessibles au public et susceptibles, par conséquent, de favoriser l'essor du marché sur une base durable. Le projet prévoit (i) une phase d'installation de points de vente, (ii) une phase d'équipement de ces mêmes points, (iii) une phase de promotion et (iv) une phase de démarrage effectif des ventes.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Par l'achèvement de ce projet, qui répond à la nécessité de renforcer un maillon stratégique mais faible de la chaîne du secteur phonographique/discographique national, le Benin se doterait d'un réseau de distribution et vente de proximité véritablement accessible au public, et capable d'alimenter les entrées des créateurs et des producteurs dans les domaines de la musique, du théâtre, du cinéma. S'il est couronné de succès, ce projet aura une valeur paradigmatique pour la sous-région.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Le budget est détaillé, équilibré et réaliste, et il ne semble pas destiné à couvrir des dettes. Le financement demandé au FIDC s'élève à 20 000 sur une somme totale de 26 792 USD.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il a été conçu pour contribuer au renforcement des capacités de la musique au niveau national par la création d'une structure permanente de distribution et vente.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : Compte tenu de sa structuration très claire, le projet semble faisable. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent et efficace. <u>Effets structurants attendus</u> : En dotant l'industrie discographique de la région d'une structure de distribution et vente permanente basée sur un « business model » durable, ce projet pourrait contribuer au renforcement d'une partie importante des industries culturelles nationales du Benin. Puisque le support phono/discographique peut véhiculer des contenus très différents (musique, théâtre, films), ce projet serait avantageux pour l'ensemble du secteur culturel national.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
205	Kenya	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Assistance préparatoire	201 871

Titre du projet	« Mettre à jour les bijoux de la culture » : projet de cartographie des industries de création au Kenya
Bref résumé (§ 16.1)	L' <i>African Cultural Regeneration Institute</i> (ACRI) est une ONG internationale basée au Kenya qui a pour mission de promouvoir le patrimoine culturel et la diversité pour le développement en Afrique. Le présent projet a pour but la création d'une base de données et d'une carte bien documentée des industries de création existant au Kenya. Ces outils devraient permettre de produire des statistiques montrant l'apport économique du secteur culturel et devenir une source d'information essentielle en vue de la planification et de l'investissement public et privé dans les industries culturelles du Kenya.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Établissement d'un cadre national pour les statistiques culturelles aux fins d'évaluations comparatives au niveau international et d'interventions ultérieures. (ii) Identification des produits et services de création présentant un avantage concurrentiel particulier. (iii) Identification de l'emplacement et du regroupement géographique des entreprises de création et des enjeux auxquelles elles doivent répondre. (iv) Évaluation des besoins des divers acteurs et parties prenantes et proposition de mesures appropriées. (v) Évaluation du degré d'application de la législation sur les droits de propriété intellectuelle et le droit d'auteur. (vi) Détermination du caractère durable d'activités culturelles spécifiques et examen de la transition/conversion des activités culturelles en industries.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	<p>Le budget ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; il n'y aura pas de frais généraux ; il n'est pas prévu de cofinancement.</p> <p><i>Le budget estimé devrait être plus détaillé compte tenu du montant élevé requis.</i></p>
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement.</p> <p>Le projet vise à renforcer les industries culturelles existantes au moyen de l'inventaire et de la cartographie de ces activités, afin de permettre ultérieurement des interventions des pouvoirs publics.</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin d'une cartographie des industries de création du Kenya afin de soutenir le secteur par le biais de la planification et de l'investissement.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le projet et fera participer les acteurs concernés, notamment la commission nationale de l'UNESCO, les associations professionnelles, les représentants du secteur privé, les instituts de recherche et le Bureau central de la statistique.</p> <p><u>Impact structurel</u> : les consultations menées activement auprès des parties prenantes aboutiront à la création d'un Groupe de réflexion national sur la culture qui sera appelé à jouer un rôle important et dont le modèle sera reproduit à l'échelon régional et local.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
216	Namibie	EP	Renforcement des capacités	Programme/projet	5 000

Titre du projet	Système d'Exposition Mobile
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet vise à fournir des services culturels aux communautés défavorisées qui n'ont pas accès aux équipements culturels (en particulier les jeunes des zones rurales, les femmes et les personnes atteintes du VIH/SIDA) et à promouvoir les expressions artistiques en tant que moyens de générer des revenus. Il sera mis en œuvre par la <i>National Art Gallery</i> de Namibie à l'aide d'un système d'exposition mobile permettant la présentation d'œuvres d'art et la formation aux techniques artistiques modernes et traditionnelles dans le cadre d'ateliers.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Diffuser des connaissances sur les arts et artisanats régionaux et leur potentiel en termes de génération de revenus. (ii) Donner aux artistes régionaux la possibilité d'apprendre des techniques traditionnelles et nouvelles et de nouer des contacts grâce à la participation aux ateliers. (iii) Identifier les bonnes et mauvaises stratégies pour le développement de projets artistiques ou artisanaux en y intégrant la sensibilisation aux questions concernant le VIH/SIDA. (iv) Développer la sensibilisation à l'environnement (matériaux de substitution, matériaux recyclés, gestion durable des ressources naturelles).
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	<p>Le budget ne vise pas à combler un déficit ; des procédures de responsabilité financière sont prévues ; aucun cofinancement n'est envisagé.</p> <p><i>Le budget estimé ne correspond pas exactement au montant total requis (600 dollars ne sont pas inclus dans le détail des postes budgétaires). La question de l'adéquation de ce budget se pose également, étant donné le montant très faible requis (5 000 dollars).</i></p>
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	<p>Ce projet contribuerait aux objectifs de la Convention, notamment celui de favoriser l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans les pays en développement.</p> <p>Le projet vise à renforcer les capacités des artistes appartenant à un groupe défavorisé (femmes des régions rurales, jeunes et personnes atteintes du VIH/SIDA).</p>
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet répond au besoin de soutenir le développement d'industries culturelles dans les régions de la Namibie.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le bénéficiaire dispose des capacités nécessaires pour mettre en œuvre le projet et a consulté les acteurs pertinents.</p> <p><u>Impact structurel</u> : la formation fournie dans le cadre des ateliers devrait contribuer à l'émergence d'industries culturelles décentralisées.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
52	Institut International du Théâtre (IIT)	OING	Renforcement des capacités	Programme/projet	312 552

Titre du projet	Toile de vie
Bref résumé (§ 16.1)	Le projet porte sur la mise en place d'un ensemble d'activités ayant comme bénéficiaires principaux les professionnels du théâtre, et portant sur la formation en administration, sur la formation en communication, sur des rencontres techniques, sur des résidences associant formateurs et experts, et sur la création d'un réseau de points de vente.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	La mise en œuvre de ce projet doit permettre d'avancer de manière significative dans la professionnalisation de certains secteurs des industries culturelles du pays, ici celui du théâtre.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Des réserves sur le budget (qui aurait pu être plus détaillé et qui semble très élevé en ce qui concerne certaines lignes) ont été exprimées par les évaluateurs. La contribution demandée au FIDC couvre la presque totalité du budget total (312 552 USD sur un total de 331 330).
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il porte sur le renforcement des capacités d'une partie des industries culturelles du pays.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre de ce projet ne présente pas de problèmes particuliers, même si de légères réserves relatives à la possible dispersion de son objet ont été émises par l'un des évaluateurs.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent, au vu de la nécessité de dynamiser, moderniser et professionnaliser les ressources nationales concernées.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : L'objectif de base de ce projet est la professionnalisation et le renforcement durable d'une partie des industries culturelles du pays.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
54	Burkina Faso	ONG	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	35 000

Titre du projet	<i>Les Récréâtrales, résidences panafricaines d'écriture, de création et de recherche théâtrales (7^e édition)</i>
Bref résumé (§ 16.1)	Le demandeur sollicite le FIDC afin de couvrir une partie (moins de 10%) du budget total relatif à la 7 ^e édition du projet « <i>Récréâtrales</i> », festival annuel international (une quinzaine de pays en majorité africains) de théâtre alliant échange, formation, réflexion et diffusion/publication/promotion des ouvrages.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	(i) Renforcement des capacités des acteurs et des autres opérateurs culturels au Burkina Faso (ii) Renforcement du secteur du théâtre au Burkina Faso (iii) Contribution au réseau de théâtre panafricain
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Bien que peu détaillé, le budget demandé au FIDC apparaît comme étant justifié, et s'ajoute aux contributions de très nombreux partenaires multilatéraux (comme l'OIF), bilatéraux (Service culturel de l'ambassade de France) et privés (Société générale des banques au Burkina, Fondation Prince Claus).
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il contribue à renforcer la création théâtrale, en tant que composante des industries culturelles du continent africain, qui est visée de manière prioritaire.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : La mise en œuvre du projet ne présente pas de difficulté particulière, au vu de l'expérience très positive des éditions précédentes et du profil des partenaires et des professionnels impliqués. <u>Pertinence et efficacité</u> : Des réserves sur la pertinence du projet ont été émises par l'un des évaluateurs même si son efficacité n'est pas mise en doute. <u>Effets structurants attendus</u> : Maintien d'un espace périodique sous-régional et international d'échange, formation et promotion efficaces de la création théâtrale.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
43	Mali	Groupes	Renforcement des industries culturelles existantes	Programme/projet	157 098

Titre du projet	Complexe d'art avec résidence d'artistes
Bref résumé (§ 16.1)	Le projet a pour objectif de lancer une structure polyfonctionnelle pour les artistes incluant des salles d'exposition, un auditorium, une médiathèque et une espace d'accueil (résidence). La demande adressée au FIDC vise à financer la construction et l'équipement des locaux, ainsi que l'organisation des premières activités (résidences, formations et expositions).
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Par l'achèvement de ce projet, le Mali se doterait d'une structure durable au service de la professionnalisation et de la promotion de ses créateurs (en particulier : peintres, sculpteurs et photographes).
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Des réserves ont été exprimées en ce qui concerne le budget et le plan, qui devraient être davantage détaillés et cohérents.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il a été conçu pour contribuer à la création d'une structure permanente ayant pour but le soutien durable de la création malienne.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : Au vu du plan et du budget, des réserves existent en ce qui concerne la capacité par le demandeur à mettre en œuvre le projet selon les modalités et le plan présentés. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent. L'évaluation finale de son efficacité est liée à la suite que l'on réservera aux questionnements exprimés sur le plan et le budget. <u>Effets structurants attendus</u> : En dotant la création malienne d'une structure de formation permanente, ce projet pourrait permettre la modernisation et le renforcement durable d'une partie importante des industries culturelles maliennes.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
96	République du Congo	EP	Renforcement des capacités	Programme/projet	50 000

Titre du projet	Appui au renforcement des capacités des artistes de l'Ecole de peinture de Poto-Poto
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet a pour objectif de renforcer l'Ecole de peinture de Poto-Poto, qui est une structure nationale permanente de formation, à travers : (i) un atelier de formation sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ; (ii) une base de données sur les artistes de l'Ecole ; (iii) l'aménagement d'un atelier-résidence national et international.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Par l'achèvement de ce projet, la République du Congo renforcerait, sur le plan du programme et des équipements, une structure déjà consolidée au service de la professionnalisation et de la promotion de ses artistes-peintres.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Des réserves ont été exprimées en ce qui concerne le budget, qui pourrait être davantage détaillé et cohérent. Le financement demandé au FIDC s'élève à 50 000 sur une somme totale de 70 300 USD (le reste étant fourni pour l'essentiel par le Ministère de la Culture et des Arts).
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il a été conçu pour contribuer au renforcement et au renouvellement d'une structure permanente ayant pour but le soutien durable d'une expression importante de la création congolaise.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<u>Faisabilité</u> : Au vu de l'expérience des professionnels impliqués, le projet ne semble pas présenter de problème majeur de faisabilité. <u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent et son efficacité est renforcée par le contexte déjà solide dans lequel il intervient. <u>Effets structurants attendus</u> : En dotant la peinture congolaise d'une plus grande capacité de formation permanente, ce projet pourrait contribuer au renforcement d'une partie importante des industries culturelles du pays.

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des États Unis d'Amérique)
210	Kenya	Groupes	Renforcement des capacités	Programme/projet	35 000

Titre du projet	Promouvoir l'<i>African Stones Talk</i>, Symposium international de la sculpture sur pierre 2011, pour en faire une manifestation annuelle
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet vise à renforcer et promouvoir la production des sculptures en pierre des artistes gusiis (kisiis), dont certains ont déjà acquis une notoriété internationale grâce à leur compétence élevée. Le projet comprend une conférence de trois jours préluant au Symposium, le Symposium proprement dit et une exposition itinérante de sculptures dans une douzaine de villes de l'Ouest du Kenya.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	<ul style="list-style-type: none"> (i) Promouvoir la sculpture sur pierre auprès des décideurs et des quelques 4 000 visiteurs de l'exposition itinérante. (ii) Production (ainsi qu'exposition et vente) d'un certain nombre de sculptures (une quinzaine environ) grâce à la tenue du Symposium. (iii) Amélioration des techniques professionnelles et élargissement des réseaux professionnels grâce aux différentes phases du projet.
Avis motivé sur le montant à financer (§ 16.3)	Le budget, détaillé et raisonnable, n'est pas destiné à combler un déficit. Le montant de la contribution sollicitée s'élève à 35 000 dollars des États-Unis. Il n'est pas précisé qui, parmi les nombreux partenaires du projet implantés localement (sociétés privées, réseaux communautaires, instituts des beaux-arts et universités), apportera le reste du budget dont le montant total est de 119 500 dollars des États-Unis.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§ 16.4)	Conformément aux objectifs de la Convention, ce projet contribuerait au renforcement des capacités et des industries culturelles existantes en valorisant une importante expression artistique. Il offrirait des possibilités à moyen terme de favoriser la création, de la diffuser plus largement et de faire participer le public.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§ 16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : le projet traduit le besoin important et reconnu d'une communauté ; le bénéficiaire a la capacité de mettre en œuvre le projet, compte tenu de l'expérience acquise ainsi que des partenaires et des moyens engagés.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : le projet a été jugé pertinent et efficace.</p> <p><u>Impact structurel</u> : le projet devrait contribuer au développement des industries culturelles au Kenya en assurant la promotion de ses artistes dans le pays et à l'étranger, permettant ainsi une reconnaissance de marque, un partage du savoir-faire et la création de débouchés et d'emplois.</p>

Projet FIDC recommandé par le panel d'experts

Requête n°	Pays	Requérant (EP, ONG, OIG, Groupe)	Domaine d'activité	Type de candidature	Montant requis (en dollars des Etats Unis d'Amérique)
203	Cameroun	ONG	Renforcement des capacités	Assistance préparatoire	80 000

Titre du projet	Banque d'images de l'Afrique centrale (BIMAC)
Bref résumé (§ 16.1)	Ce projet a pour objectif de renforcer les capacités du secteur cinématographique de toute la sous-région en le dotant d'une banque d'images accessible au public et susceptible, par conséquent, de favoriser la visibilité, la connaissance et l'utilisation des images africaines. Il prévoit une phase de collecte, une phase de constitution matérielle et technique de la banque, et une phase de production de supports de plaidoyer et de promotion.
Résultats attendus et impact (§ 16.2)	Par l'achèvement de ce projet, qui répond à une demande pressante des professionnels du secteur, le Cameroun mettrait à disposition permanente du continent africain une banque d'images accessible à tous les producteurs, cinéastes et chercheurs du monde.
Avis motivé sur le montant à financer (§16.3)	Des réserves ont été exprimées en ce qui concerne le budget, parfois peu détaillé et équilibré. Le financement demandé au FIDC s'élève à 80 000 sur une somme totale de 120 662 USD, le reste étant fourni pour l'essentiel par le Ministère de la Culture, le Ministère de la Communication et par l'Ambassade de France au Cameroun.
Adéquation avec les objectifs de la Convention ainsi qu'avec les domaines d'intervention du FIDC (§16.4)	Le projet est conforme aux objectifs de la Convention, puisqu'il a été conçu pour contribuer au renforcement des capacités de l'industrie cinématographique de la sous-région par la création d'une structure permanente de collecte, conservation et promotion de la cinématographie du continent.
Faisabilité, pertinence, efficacité (§16.5)	<p><u>Faisabilité</u> : Compte tenu de sa structuration très claire, le projet semble faisable.</p> <p><u>Pertinence et efficacité</u> : Le projet est pertinent et efficace.</p> <p><u>Effets structurants attendus</u> : En dotant l'industrie cinématographique de la région d'une structure de collecte et de restitution de son patrimoine filmique, ce projet pourrait contribuer au renforcement d'une partie importante des industries culturelles africaines. Il faudra toutefois veiller à identifier les ressources nécessaires à en assurer la perpétuité au-delà du calendrier d'exécution du présent projet.</p>

ANNEX / ANNEXE V

List of projects not recommended by the Panel of Experts / Liste des projets non recommandés par le panel d'experts

GROUP / GROUPE II

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Albania	NGO	177	"Creative industry & Albania Locations Guide + Website"	\$66 900,00
PR	Armenia	State Party (SP)	1	Folk Skills of Embroidery and Lace-work Culture: traditions, reality, perspectives	\$65 460,00
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	22	"Heirs of Customs and Tradition" affirmation of authentic cultural values in Bosnia and Herzegovina and the world, through cultural events	\$1 500,00
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	23	Dialogue of cultures	\$19 985,90
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	24	Digital and microfilm (hybrid archiving) protection of cultural national monuments in the Archive of Tuzla Canton	\$368 000,00
PR	Bosnia and Herzegovina	SP	25	Recovery and Adaptation of the Museum Building of "Muzej Hercegovine Trebinje"	\$81 312,00
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	26	Medieval market place in Trebinje	\$22 116,00
PA	Bosnia and Herzegovina	NGO	27	17. Festival of "gusle" players in RS	\$10 000,00
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	28	Work version: "Beyond borders"	\$38 142,00
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	29	Project: "With Music and dancing to co-existence"	\$25 000,00
PA	Bosnia and Herzegovina	NGO	30	We are different, but equal	\$13 631,64
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	31	Living diversity - process DOES matter! Živjeti različitost - proces JESTE bitan! (working title)	\$62 925,12
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	32	2nd International Women's Art Colony of traditional art Bila 2010	\$11 800,00
PR	Bosnia and Herzegovina	NGO	33	Traditional wedding rituals along the Pliva River	\$38 024,58
PR	Croatia	NGO	179	Theatre Epicentre Ring	\$156 350,00
PR	Croatia	NGO	181	MIXER! - intercontinental intercultural theatrical project for young audiences	\$122 518,00

GROUP / GROUPE III

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Argentina	SP	240	Initiation in Arts Centre -CIArt	\$37 000,00
PR	Argentina	SP	241	Productive Identities in Latin America	\$121 000,00
PR	Argentina	NGO	244	Régionalisation de la loi "Puntos de Cultura" en Amérique Latine	\$225 500,00
PR	Argentina	NGO	245	The Tango Digital Archive	\$348 000,00
PR	Brazil	NGO	250	SomArt - Organisation de Résidences artistiques et Centre de Recherche sur l'Héritage Culturel Noir et les Cultures Populaires	\$121 082,00
PR	Bolivia	SP	110	Renforcement des capacités nationales dans la gestion du patrimoine culturel	\$283 933,00
PR	Chile	SP	16	Implementation of Pilot Program of technical assistances to cultural companies and market research of the cultural sector on the region of Valparaiso, Chile	\$78 975,00
PR	Chile	SP	17	Etude du Patrimoine immatériel de Valparaiso	\$144 898,00
PR	Cuba	NGO	13	Creation of a Specialized Information Service on identity, transculturation and cultural diversity	\$20 000,00
PR	Cuba	SP	199	Suitable visibility for the cultural diversity of the African legacy in Trinidad and the Valle de los Ingenios	\$20 000,00
PR	Dominican Republic	NGO	252	ADOCINE - Institutional Strengthening Program	\$45 920,00
PR	Dominican Republic	NGO	264	National Campaign for the Promotion and Sensibilization of Cultural Rights and the Diversity of Cultural Expressions	\$91 800,00
PR	Haiti	Groups	109	Chatopay	\$280 000,00
PR	Jamaica	SP	6	Making History: the Heritage of Jamaica - New Seville	\$227 910,00
PR	Jamaica	SP	7	Making History: the Heritage of Jamaica - Port Royal	\$238 610,00
PR	Jamaica	SP	8	Making History: the Heritage of Jamaica - The Museum of Political Life, Headquarters House	\$181 900,00
PR	Jamaica	SP	9	National Festival of the Arts & Jamaica Festival 2010	\$250 000,00
PR	Jamaica	Groups	15	Interpretation, Preservation, Protection and Promotion of the Indigenous Heritage and Culture of the Jamaican Rastafari "Ancient past to Global future", mapping and sustaining the journey	\$200 000,00
PA	Mexico	SP	161	Cultural Exchange Centres of Acapulco Bay	\$450 000,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PA	Peru	NGO	49	Cultural diagnosis between diversity Amazonias: Identities, interculturality, cultural consumption, gender and sexual diversity in the Loreto Region	\$109 644,64
PR	Saint Lucia	SP	163	Tim-Tim: St Lucian Storytelling Tradition	\$27 280,00
PR	Uruguay	NGO	101	La Route de semences traditionnelles	\$188 500,00
PR	Uruguay	NGO	103	La Sala Theater - Infrastructure and conditioning Project	\$125 000,00
PR	Uruguay	NGO	104	"Recovery of Intangible Cultural Heritage of Uruguay". Crafts and folk trades"	\$64 000,00
PR	Uruguay	SP	105	Audio-visual programme of National Formation for infancy and adolescents - "FAN PROGRAMME"	\$304 039,05

GROUP / GROUPE IV

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Azerbaijan	SP	213	Creating the fundament for the development of the industry of contemporary Azerbaijan musical	\$72 290,00
PR	Bangladesh	NGO	56	The roles of cultural heritage to forester cultural sector and promote the society for sustainable development and poverty reduction	\$49 800,00
PR	Bangladesh	NGO	57	Role of cultural heritage to advance folk culture (Ālkāp) and promote the society for ensuring sustainability and reducing poverty	\$49 468,00
PR	Bangladesh	NGO	58	Indigenous cultural market development for empowerment of Rakhain Community in Bangladesh	\$49 485,00
PR	Bangladesh	NGO	59	Building Digital Cultural Knowledge System for Bangladesh	\$50 000,00
PR	Bangladesh	NGO	60	Conservation of Cultural Diversity of the Snake Charmer Through Proper Rehabilitation	\$25 000,00
PR	Bangladesh	SP	61	National Consultation Meeting of the Stakeholders in the field of Culture	\$26 550,00
PR	Bangladesh	NGO	63	Protecting culture of Indigenous Community at Kapasia Upazilla of Gazipur District in Bangladesh through Capacity Building Activities	\$43 753,00
PR	Bangladesh	NGO	64	Preservation and Promotion of the Endangered Garo Language of Bangladesh	\$24 820,00
PR	Cambodia	SP	5	Appui à la création du Centre Culturel de la province de Ratanakiri	\$236 710,00
PR	India	NGO	156	A proposal for the creation of cultural infrastructure and advocacy for indigenous folk forms in urban India	\$103 790,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	India	NGO	157	"Vistarana" - A Project on Preserving and Promoting Folk Dance & Music facing extinction in the selected Districts of Karnataka through Improvisations & Interventions	\$59 084,00
PR	India	NGO	158	Safeguarding cultural diversity of living folk music traditions and striving for well being of marginal folk music communities in Thar	\$29 682,00
PR	India	NGO	159	Desert University for art and culture (DUFAC)	\$140 000,00
PA	Mongolia	SP	107	"Culture Policy - Development"	\$25 100,00

GROUP / GROUPE Va

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Benin	Groups	10	L'artiste du village	\$116 585,00
PR	Benin	NGO	18	Espace Mayton	\$20 000,00
PR	Benin	NGO	44	ESPACE CULTURELLE "Vaho"	\$725 640,00
PR	Benin	Groups	45	Guru Distributions	\$1 468 326,00
PR	Benin	NGO	46	Le Club des Stars	\$403 420,00
PR	Benin	Groups	47	"Studio 229"	\$295 840,00
PR	Burkina Faso	NGO	55	Formation des Danseurs	\$50 800,00
PR	Burundi	NGO	65	Promotion des expressions culturelles traditionnelles et contemporaines burundaises par le renforcement des capacités techniques et institutionnelles	\$111 655,00
PR	Burundi	NGO	215	Projet de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel immatériel du Burundi	\$244 925,98
PR	Cameroon	Groups	201	OTHNI - Laboratoire de théâtre de Yaoundé	\$60 220,00
PR	Cameroon	NGO	202	Mise sur pied d'un secrétariat artistique au Cameroun	\$20 000,00
PR	Chad	Groups	233	Projet d'appui aux jeunes artistes musiciens	\$65 503,86
PR	Chad	NGO	234	Equipement de l'Espace de Création et d'Accompagnement Musical (ECAM)/RECAF	\$43 895,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Cote d'Ivoire	Groups	117	TAM-TAM de femmes	\$308 043,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	118	H2O Paroles d'Eau	\$65 913,00
PA	Cote d'Ivoire	SP	119	Etude statistique sur le poids des industries culturelles dans l'Economie Ivoirienne (ESPIC)	\$267 500,00
PR	Cote d'Ivoire	SP	120	Salon International des industries culturelles d'Abidjan (SIICA)	\$32 100,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	122	Festival Interculturel de danses traditionnelles	\$25 000,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	123	Promotion de la diversité culturelle en Cote d'Ivoire par la sauvegarde de l'Education Traditionnelle de la jeune fille	\$43 225,00
PR	Cote d'Ivoire	Groups	124	Festival International des Danses et Musiques du Patrimoine (FIDAM)	\$56 300,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	126	Séminaire sous-régional de formation des Cadres et Administrateurs culturels Africains au management des institutions culturelles	\$48 556,00
PA	Cote d'Ivoire	NGO	127	Inventaire des expressions culturelles de la région d'Agnibilikro	\$38 315,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	128	Cultures et traditions de Cote d'Ivoire	\$55 737,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	129	Camp de vacances : la Culture Tchaman	\$34 650,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	130	Vacances utiles ou "FIE NIN FIE"	\$35 658,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	131	"Au secours de nos langues maternelles"	\$30 069,90
PR	Cote d'Ivoire	NGO	132	Séminaire de Réflexion pour une implication des musées dans le programme éducatif national	\$44 280,00
PR	Cote d'Ivoire	SP	133	La semaine du Costume et de la Mode	\$74 944,44
PR	Cote d'Ivoire	NGO	134	Programme d'activités de la Coalition Ivoirienne pour la Diversité Culturelle	\$51 880,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	135	SEMAINE DE LA MODE : FEERIE	\$59 955,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	136	Ateliers de formation des encadreurs de troupes de théâtre scolaires	\$50 400,00
PR	Cote d'Ivoire	Groups	138	Atelier d'initiation aux techniques d'enfilage de perles	\$50 400,00
PR	Cote d'Ivoire	SP	139	Quinzaine culturelle de Gohitafla	\$48 825,00
PR	Cote d'Ivoire	SP	140	Festival du Moronou	\$55 020,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Cote d'Ivoire	NGO	141	Diversité culturelle en période post crise en Cote d'Ivoire: représentations sociales, cohésion sociale et perspectives de paix durable	\$70 164,00
PR	Cote d'Ivoire	SP	142	Festival des Arts, Culture et Traditions du Département de Katiola	\$55 020,00
PR	Kenya	NGO	204	Exploring the Diversity of Cultural Expressions amongst Kenyan Communities for Creation and Promotion of viable Cultural Industries - Launch of a Process	\$915 880,00
PR	Kenya	NGO	206	Capacity building of "marginalized communities" in Kenya, on the production and enhanced performance skills of their traditional cultural music to stimulate the development of cultural music and dance industry	\$2 560 421,00
PR	Kenya	NGO	207	Empowering the minority communities of Northern Kenya through the revitalization of their music, dance and crafts	\$632 655,00
PA	Kenya	SP	208	Inter cultural dialogue for peaceful coexistence and appreciation of diversity	\$241 367,00
PR	Kenya	Groups	209	The Drum Cafe Festivals/Conference	\$650 000,00
PR	Madagascar	NGO	20	Organisation du Festival MIKEA	\$23 000,00
PR	Mali	Groups	34	L'artiste du village	\$116 585,00
PR	Mali	Groups	35	Projet de construction d'une bibliothèque des manuscrits à Djenné - région de Mopti	\$25 000,00
PR	Mali	NGO	37	Caravane de l'exploration des danses traditionnelles du Mali	\$86 150,00
PR	Mali	SP	38	Formulation des gestionnaires des institutions patrimoniales (banques culturelles de Fombori, Dimbal, Kola et Dègnèkoro) à l'organisation et la gestion des réserves	\$25 000,00
PR	Mali	NGO	39	Création d'un espace d'apprentissage culturel - artiste et artisanal en milieu local pour jeunes défavorisés	\$235 994,00
PR	Mali	NGO	40	Ateliers de formations pour le renforcement de la capacité des marionnettistes traditionnels du Mali	\$53 594,80
PR	Mali	SP	41	Projet pilote d'inventaire des expressions culturelles intégratives du Cercle de Koulikoro	\$25 000,00
PR	Mali	SP	42	Formation des collectivités décentralisées à l'organisation et la gestion des manifestations d'expressions culturelles locales. Cas des manifestations rituelles et de réjouissances populaires à Kangaba, San, Sikasso, Ségou, Diarafabé, Dialloubé et Kontza	\$25 000,00
PR	Namibia	SP	217	The Artbeat Schools Holiday Program: Celebrating Unity in Diversity: 21 years of Namibia's Independence	\$46 970,00
PR	Namibia	NGO	218	Establishment of Namibian Coalition for Cultural Diversity	\$232 350,00
PR	Namibia	NGO	219	JMAC Studio Project	\$326 172,00
PR	Niger	NGO	146	Vulgarisation du droit d'auteur au Niger	\$115 609,00
PA	Niger	Groups	147	Prévention des conflits Agriculteurs-éleveurs du Boboye Niger	\$49 770,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PA	Niger	NGO	148	Création d'un centre culturel	\$44 363,37
PR	Niger	NGO	149	Action pour la Consolidation de la Culture du Songhay (ACCES)	\$344 681,00
PA	Niger	NGO	151	Appui au renforcement des capacités des artisans	\$55 950,00
PR	Niger	NGO	152	Revalorisation de la chasse à l'arc traditionnelle chez les Gourmantchés en périphérie du Parc National du W du Niger	\$284 319,00
PR	Niger	Groups	153	L'artiste du village	\$116 585,00
PR	Niger	SP	154	Création d'un pôle de dynamisation des traditions artisanales de la maroquinerie et de la bijouterie du Niger	\$208 363,20
PR	Niger	NGO	162	Centre d'artisanat culturel : Design et mode	\$220 000,00
PA	Republic of Congo	SP	95	Edition d'un catalogue sur la métallurgie traditionnelle du fer	\$23 940,00
PR	Senegal	SP	66	Mise en place d'un cadre national des statistiques culturelles (CNSC)	\$86 443,00
PR	Senegal	SP	67	Réalisation d'un musée des Instruments de Musique traditionnelle au Sénégal	\$685 000,00
PR	Senegal	NGO	69	LA COLLECTION "TUUT TANK" Projet de Production de Films Court-métrages de Fiction Pour les Tout Petits	\$88 296,00
PR	Senegal	Groups	70	Graines 2 Savoir - Série Niébé Blanc - Episodes MA TERRE ET MOI	\$31 709,00
PR	Senegal	Groups	72	Mise à jour, Conservation et Diffusion de la Mémoire Photographique du Sénégal	\$27 745,00
PR	Seychelles	SP	178	Reinforcing the role of the performing arts (plays) in Seychelles in the promotion and protection of the Creole language	\$14 000,00
PR	South Africa	NGO	166	Beautiful Stuff Limpopo Arts Support Centre/s & Artists Village Development Project, 2011-2013	\$250 000,00
PR	South Africa	NGO	168	Indigenous Language Publishing Programme (ILPP)	\$195 570,00
PR	South Africa	NGO	173	Madame Président Musical Project	\$436 132,00
PR	South Africa	SP	174	Restoration and rehabilitation of the Egazini	\$350 000,00
PA	South Africa	NGO	175	Umnombo	\$398 000,00
PR	Togo	SP	77	Festival national des orchestres traditionnels du Togo	\$31 398,00
PR	Togo	NGO	78	Radio Togocultures	\$29 500,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Togo	NGO	79	Olympiades Togolaises des Arts et Métiers	\$70 000,00
PR	Togo	Groups	81	Audiovisuel pour la valorisation du travail du fer et de la forge comme expression culturelle au Togo	\$24 000,00
PR	Togo	Groups	82	Renforcement des capacités artistiques des comédiens de l'intérieur du Togo dans le cadre de la 7ème édition des Rethes - Mars 2012	\$113 789,00
PR	Togo	NGO	83	12ème édition du Festival de Théâtre de la Fraternité	\$140 148,00
PR	Togo	SP	84	Réhabilitation et équipement du Centre de détente et de loisirs des personnes âgées à Lomé (Togo)	\$24 675,00
PR	Togo	Groups	85	Le Miroir du Patrimoine Culturel du Togo	\$60 000,00
PR	Togo	NGO	86	Tourisme de mémoire à Agbodrafo	\$232 044,00
PR	Togo	NGO	87	Programme d'appui aux organisations locales pour un développement culturel intégré	\$1 121 330,80
PR	Togo	Groups	143	Festival des divinités noires	\$40 000,00
PR	Zimbabwe	NGO	225	Community based theatre arts training and festivals	\$48 000,00

GROUP / GROUPE Vb

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Egypt	SP	98	Protection and reviving cultural expression: "Nubian handicrafts"	\$50 000,00
PR	Egypt	SP	99	Reviving the cultural industry: "The Art of Mother of Pearl"	\$50 000,00
PR	Egypt	SP	100	Protection and Reviving the handicraft of "Tent Fabrics"	\$50 000,00
PR	Tunisia	SP	111	Soutien à l'initiative privée dans la formation artistique: les ateliers des Arts dramatiques du Centre arabo-africain de Formation et des Recherches Théâtrales du théâtre El Hamra	\$50 000,00
PR	Tunisia	ONG	112	La promotion du rôle de la société civile dans le dialogue interculturel et la diversité des expressions culturelles et le renforcement des capacités du dialogue interculturel et de la coopération pour le développement des associations pour la jeunesse euro-méditerranéenne	\$100 000,00
PR	Tunisia	SP	113	La Culture pour Tous: Pour une appropriation des lieux de mémoire par les personnes porteuses d'handicaps	\$105 000,00
PR	Tunisia	SP	116	Création d'un catalogue des œuvres d'art des collections du Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine	\$70 000,00

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	INGOs / OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Fondazione Adkins Chiti: Donne in Musica	INGO	93	Empowerment for women as an essential part of Cultural Development	\$217 138,00
PR	International Theatre Institute - ITI	INGO	165	Performing Arts Training for Cultural Diversity - Dialogue and Innovation	\$300 000,00

ANNEX / ANNEXE VI

**List of projects that did not pass the technical evaluation by the Secretariat /
Liste des projets non sélectionnés lors de l'évaluation technique réalisée par le Secrétariat**

GROUP / GROUPE I

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	France	State Party (SP)	4	7ème Biennale du Marronnage	40 000,00 €
PR	France	NGO	11	Préservation et valorisation du patrimoine radiophonique de Radio Burkina	\$250 000,00
PR	France	SP	76	Création et développement du Département des Musiques Traditionnelles et Chants Polyphoniques Océaniens : DMTCPO	\$51 375,00
PA	France	NGO	257	L'AFRO PEPITES SHOW	\$632 655,00
PR	France	NGO	258	L'AFRO PEPITES SHOW: Le projet qui uni l'Afrique au Monde	\$632 655,00
PR	Italy	NGO	91	African Participatory Video School	\$79 767,00
PR	Italy	NGO	92	Promotion de la diversité culturelle au Sénégal	\$118 840,00
PR	Espagne	SP	247	Atelier international de capacitation	99 500,00 €

GROUP / GROUPE II

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PA	Armenia	NGO	2	Recalling Armenian national cuisine, investigation of the situation related to the plagiarism	\$12 000,00
PR	Armenia	SP	3	Project about founding military art museum in the fortress of Dashtadem	\$1 952 000,00
PR	Croatia	SME	180	"Alt F4 - Bulaja Publishing" - Incubator of a New Culture	\$300 000,00
PR	Republic of Moldova	SP	214	Les diasporas roumaines de la République de Moldova dans l'espace post-soviétique: le développement de la culture dans les milieux indigènes	\$32 085,00
PR	Republic of Moldova	NGO	254	MUSIC USHERS SOCIAL Exchange (MUSE)	\$16 239,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Serbia	NGO	182	III International Children's Folklore Festival "Licidersko srce", Uzice 2011	\$24 530,00
PR	Serbia	SP	183	Digitization of archival materials	\$9 375,00
PR	Serbia	SP	184	Regional Cultural Policy in Southeast Serbia	\$40 336,00
PR	Serbia	SP	185	Sharing the (common) History	\$29 850,00
PR	Serbia	NGO	186	European Art Connection (My View, My Country / The Richness of Differences)	\$317 100,00
PR	Serbia	SP	187	"A century-long creativity" - Milan Konjović's paintings transformed into stained-glass works	\$33 500,00
PR	Serbia	NGO	188	The development of private collections/museums* in Vojvodina - A basis for small and family businesses	\$21 050,00
PR	Serbia	Groups	189	Double minorities: Slovak and Roma Pentecostal Evangelicals and their cultural expression in Serbia today	\$13 650,00
PR	Serbia	NGO	190	We connect people: promotion of multiculturalism in the Municipality of Bačka Palanka, Serbia	\$275 146,00
PR	Serbia	NGO	191	Strengthening the institutional infrastructure and capacity for the cultural development of Bunyevci national minority	\$114 151,00
PR	Serbia	Groups	192	Arouse remembrance, keep the memories	\$13 517,00
PR	Serbia	NGO	193	"RE-M-ind"	\$37 460,00
PR	Serbia	Groups	194	Touch and feel	\$18 497,00
PR	Serbia	NGO	195	Struggle for independent theatre expression in Serbia	\$24 324,00
PR	Serbia	NGO	196	Spiritual Food And Life	\$37 499,00
PR	Serbia	NGO	197	On the Paths of Intercultural Dialogue In Serbia	\$128 050,00
PR	Serbia	SP	198	European perspectives of sustainable development of culture	\$46 000,00
PR	Serbia	SP	235	Creating new theatre audience in multinational community	\$23 263,00
PR	Serbia	NGO	236	Ethno house of four different nationalities Slovaks, Serbs, Hungarians and Romanians	\$151 000,00
PR	Serbia	NGO	237	Take a Trace - Change the Place, Participation of Forced Migrants in Culture!	\$134 092,00
PR	Serbia	Groups	238	Roma, your fellow citizens- similar and different	\$576 070,00

GROUP / GROUPE III

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Argentina	NGO	239	Multiplication de l'approche et des pratiques de théâtre communautaire comme stratégie de transformation sociale	\$39 590,00
PR	Haiti	Groups	94	J-12. TV (projet de création de chaîne de télévision sur le web)	\$500 000,00
PR	Jamaica	SP	88	Institute of Jamaica Museum Development Programme: Natural History Exhibition Gallery - Phase 2 Diorama Installation	\$183,820
PA	Jamaica	SP	89	Institute of Jamaica - Natural History Museum of Jamaica Discovery Room Enhancement and Upgrade	\$110 800,00
PR	Paraguay	NGO	232	Issemination of the Convention between cultural organizations in Latin America	\$95 000,00
PR	Paraguay	NGO	248	"KAMBA", La ruta des Esclavo-Paraguay	\$16 540,00
PR	Paraguay	Groups	270	"XVIII Muestra Latinoamericana de Baile Folklórico por Pareja - 05 al 12 de septiembre de 2011	\$25 742,00
PR	Peru	NGO	259	FOOD, THE CULTURAL HERITAGE ANDEAN, AMAZONIAN, AND AFRO-DESCENDANTS, CHINESE IN THE FIGHT AGAINST POVERTY	\$100 000,00
PR	Peru	NGO	260	Imagining New Futures: Society - University Partnership for the Positive Recognition of Cultural Diversity and its Importance as an Asset for Poverty Reduction in El Carmen District, Chincha province, Ica, Peru	\$263 333,00
PR	Peru	NGO	262	A network of micro cinemas for cultural diversity in Peru, Bolivia and Ecuador	\$60 000,00
PR	Peru	NGO	263	Itinerant Film Workshops and Cinema Tour in Indigenous Villages	\$80 000,00
PR	Uruguay	SME	102	Efecto Cine REI (Realización, exhibición e investigación)	\$49 000,00

GROUP / GROUPE IV

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	India	NGO	155	Workshops cum seminar and theatrical presentations presenting Indian model for preserving and promoting diverse cultural expressions and developing of ancestral knowledge, skills and cultural industry, in the context of UNESCO's convention on cultural diversity	\$210 846,00
PR	India	NGO	220	Invitation to a "KATHAKALI" group which has artists from Britain and India	\$7 500,00
PR	Vietnam	NGO	50	Cultural Diversity for Dialogue and Development	\$38 725,00

GROUP / GROUPE Va

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Benin	NGO	145	Promotion et Préservation du Patrimoine Culturelle, Gastronomique et Biologique du Bénin	\$177 000,00
PR	Cameroon	NGO	200	Decentralisation, The Diversity of Cultural Expressions and Council Policies: a new paradigm for council development strategies in Cameroon	\$30 660,00
PR	Cameroon	SP	265	Festivals Couleurs Urbaines	\$40 000,00
PR	Cameroon	SP	268	LA VALLEE DE LA PAIX	\$4 000 000,00
PR	Central African Republic	NGO	211	La culture au service de la lutte contre la pauvreté	\$300 000,00
PR	Cote d'Ivoire	NGO	125	Salon International de la Mode Africaine (SIMOA)	\$20 000,00
PR	Cote d'Ivoire	SME	137	SEMAINE IVOIRIENNE DES ARTS ET DE LA CULTURE (SEMIAC)	\$93 667,00
PR	Djibouti	NGO	75	(HORN MUSIC DEVELOPPEMENT : Projet de développement des filières musicales autour du Festival FEST HORN création d'un réseau des opérateurs culturels des pays de l'IGAD	\$272 626,00
PR	Djibouti	SP	272	Festival culturel de Djibouti	\$30 000,00
PR	Republic of Guinea	Groups	269	PERENISATION DE L EXISTENCE DU CENTRE SOCIOCULTUREL & EDUCATIF "WAKILI" & DE FESTIVAL INTERNATIONAL DE "KORA ET CORDES"	\$55 129,00
PR	Senegal	Groups	221	Lunjan Kolon (puit de l'espoir)	\$214 206,79
PR	Senegal	NGO	222	Festival "Métissons 2010"	\$10 000,00
PR	Seychelles	SP	255	VICTORIA - A HISTORICAL JOURNEY THROUGH PHOTOGRAPHS	\$25 518,41
PR	Seychelles	SP	256	Heritage Learner's Reference materials	\$32 480,00
PR	South Africa	NGO	169	"Matsatsawele a Kamoso - Ballet"	\$232 467,00
PR	South Africa	NGO	170	Interchange Foundation Space for Development: Arts and Culture Project (IFSDAC)	\$784 973,00
PR	South Africa	SP	171	Cultural Industries Mapping Project	\$393 903,00
PR	South Africa	Groups	172	AFRICORI	\$315 500,00

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Togo	NGO	144	Colloque international sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la Diversité Culturelle	\$33 336,00
PR	Zimbabwe	Groups	223	Marketing, Promotion and Nurturing of the Mbende Jerusarema Project	\$68 950,00
PR	Zimbabwe	NGO	224	Enterprise Development Training for Artists in Zimbabwe	\$34 400,00
PR	Zimbabwe	NGO	226	Research and Preservation of Folk Songs from the Diverse Cultural Communities of Zimbabwe for Primary school Music Education	\$22 330,00
PR	Zimbabwe	Groups	227	Antipiracy training for law enforcement agents	\$13 900,00
PR	Zimbabwe	SP	228	Promoting Cultural diversity through mobile archives	\$38 660,00
PR	Zimbabwe	NGO	229	Intellectual Property protection and promotion of traditional cultural expressions in Zimbabwe	\$43 000,00
PR	Zimbabwe	NGO	230	Traditional Dance and Dance-Drama Training Project	\$17 115,00
PR	Zimbabwe	NGO	231	Music Crossroads Zimbabwe Provincial and National workshops and competitions	\$31 993,00

GROUP / GROUPE Vb

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	Countries / Pays	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Jordan	NGO	266	Advancing Contemporary Dance in the Middle East	\$30 000,00
PA	Oman	SP	73	Capitalize and reuse of Camel Hair in Handicraft Industries	\$12 987,00
PA	Oman	SP	74	Training program in Massad weaving	\$23 376,00
PR	Syrian Arab Republic	NGO	97	Bayader Athakafa (Threshing floor culture)	\$393 158,00
PR	Syrian Arab Republic	SP	267	Providing Heritage Groups with Musical Instruments, Costumes and Technical Assistance	\$26 000,00

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES**

Program/Project (PR) or Preparatory Assistance (PA)	INGOs / OING	Beneficiaries / Bénéficiaires	Project / Projet N°	Title of Project / Titre du projet	Funding request / Demande de financement
PR	Associazione MusicaEuropa	INGO	90	JEFIRA	\$175 180,00
PR	FICDC	INGO	246	Renforcement de la capacité de la société civile à participer à l'élaboration des politiques culturelles par une formation aux techniques du plaidoyer	\$212 785,00
PR	FICDC	INGO	251	Méthode d'identification des risques et des besoins de politiques publiques pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adaptée aux réalités de pays en développement	\$73 800,00
PR	FICDC	INGO	271	Répertoire des artistes marocains et participants au 3e congrès de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, dans le but de favoriser la diffusion des œuvres	\$77 000,00
PR	Institute of Appropriate Technologies Transfer for Marginal Sectors (ITACAB)	INGO	261	Cultural Industries Portal: Information and knowledge generation for the Peruvian diversity of cultural expressions	\$130 000,00
PR	International Theatre of the Oppressed Organisation	INGO	249	Centro Internacional de Teatro do Oprimido. CITO	\$727 555,00
PR	Museum of Site (MOST) Hong Kong	INGO	253	CCC (Communicating Upcoming Communities: THE 'ASIAN' SYMPOSIUM & Exhibition OF COMMUNITY ART 2012	\$43 265,00
PR	WALTIC -The Swedish Writers' Union	INGO	212	WALTIC Writing Program (WWP)	\$61 000,00